

ARCSER

**CENTRE DE
RECHERCHES
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL**

**RAPPORT
ANNUEL
1992-1993**

IDRC LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE DU CRDI
FEB - 1 1994
OTTAWA



L'ENJEU PLANÉTAIRE

Siège social du CRDI

CRDI, BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9

Bureau régional pour l'Afrique centrale et occidentale

CRDI, BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal

Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

CRDI, BP 14 Orman, Giza, Le Caire, Égypte

Bureau régional pour l'Afrique australe

CRDI, Ninth Floor Braamfontein Centre, Corner Bertha and Jorissen Streets, Braamfontein, 2001 Johannesburg, Afrique du Sud

Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe

CRDI, PO Box 62084, Nairobi, Kenya

Bureau régional pour l'Asie du Sud-Est et de l'Est

CRDI, Tanglin PO Box 101, Singapore 9124, République de Singapour

Bureau régional pour l'Asie du Sud

CRDI, 11 Jor Bagh, New Delhi 110003, Inde

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Antilles

CRDI, Casilla de Correos 6379, Montevideo, Uruguay

Veillez adresser vos demandes d'information au sujet du CRDI et de ses activités au bureau de votre région.

© Centre de recherches pour le développement international 1993
BP 8500, Ottawa, ON, Canada K1G 3H9

CRDI, Ottawa, Ont., CA

Rapport annuel CRDI 1992-1993. Ottawa, Ont., CRDI, 1993. 69 p. : ill.
/Rapports annuels/, /CRDI/, /recherche sur le développement/.

CDU : 338.001

ISBN : 0-88936-699-3

ISSN : 0704-7584

Édition microfiche offerte sur demande.

Ce livre est imprimé sur du papier recyclé.



Rapport annuel 1992–1993

Le Centre de recherches pour le développement international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société instituée en 1970 par le Parlement du Canada pour encourager et subventionner des recherches techniques et scientifiques réalisées par les pays en développement, pour leur propre bénéfice.

Le CRDI entend relever les défis que posent un environnement durable et un développement équitable. Les domaines de recherche auxquels le Centre apporte à cet effet une aide professionnelle et financière s'articulent autour de six grands thèmes : intégration des politiques environnementales, sociales et économiques; technologie et environnement; systèmes de production alimentaire menacés; information et communication pour l'environnement et le développement; santé et environnement; biodiversité. Des activités sont également mises de l'avant, au sein d'autres programmes dans les domaines suivants : environnement et richesses naturelles; sciences de la santé; sciences de l'information; sciences sociales; affaires institutionnelles.

Bien que ses fonds proviennent d'une subvention du gouvernement du Canada, le CRDI est dirigé par un Conseil des gouverneurs international formé de 21 personnes. Aux termes de sa loi constitutive, le président, le vice-président et neuf gouverneurs doivent être de citoyenneté canadienne; à l'heure actuelle, huit des dix autres gouverneurs sont des ressortissants de pays en développement.

Les programmes du CRDI aident les pays du tiers-monde à se doter des ressources et des institutions scientifiques requises pour résoudre leurs problèmes. Les projets de recherche que subventionne le Centre sont proposés, élaborés, dirigés et administrés par les chercheurs du Sud, dans leur pays, en fonction de leurs propres priorités.

Le CRDI aide à la création et au soutien de réseaux de recherche internationaux qui permettent aux pays en développement de profiter mutuellement de leurs travaux, de mettre en commun leur expérience et d'effectuer des recherches visant un même but. Il favorise également la coopération entre les chercheurs du Sud et leurs homologues du Canada.

Le CRDI, dont le siège est à Ottawa, a sept bureaux régionaux : Afrique du Sud (Johannesburg), Égypte (Le Caire), Inde (New Delhi), Kenya (Nairobi), Sénégal (Dakar), Singapour et Uruguay (Montevideo).



Un mot d'explication

Un des événements les plus marquants de l'histoire récente du CRDI a été sans doute l'annonce, faite par le gouvernement du Canada au Sommet planète Terre — la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) — en juin 1992, désignant l'organisme comme le principal acteur et, de fait, l'instrument premier de la réponse du Canada au plan d'Action 21. Le CRDI se voyait ainsi conférer la mission de collaborer avec les pays en développement (PVD) à l'atteinte des objectifs d'Action 21.

Les termes « Action 21 » et « développement durable et équitable » revenant maintes fois dans le corps du présent rapport, il nous semble opportun d'éclairer le lecteur sur le sens de ces expressions.

SOS pour la planète Terre

Au long des années, les humains ont abondamment exploité les ressources naturelles de la Terre en infligeant de graves dommages à l'écosystème fragile qu'est notre planète. Un tel état de choses risque de nuire aux générations futures qui peuvent se voir privées des bienfaits d'une planète viable et prodigue de ses richesses. Si, pendant des décennies on a jugé normal que la croissance économique et la prospérité s'accompagnent d'une certaine dégradation de l'environnement, les peuples et les gouvernements reconnaissent, désormais, que tous les efforts dirigés vers la prospérité et un niveau de vie plus élevé — que ce soit dans les domaines de la production alimentaire, des soins de santé, du logement ou de l'activité économique — doivent avoir pour limite, impérative, la notion de développement durable et prendre sérieusement en compte l'incidence environnementale.

Développement durable et équitable

La notion de développement durable et équitable délimite le cadre conceptuel à l'intérieur duquel les objectifs d'Action 21 peuvent être atteints. Le rapport de la Commission Brundtland, publié en 1987, affirme que le développement est *durable* s'il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Cette notion fait également une place primordiale à la satisfaction des besoins essentiels des pauvres. Elle met l'accent sur la reconnaissance immédiate de l'égalité sociale des peuples, ainsi que sur la responsabilité envers les générations futures.

Action 21

Le plan d'Action 21 est un document de plus de 600 pages reflétant le consensus auquel sont parvenus les pays présents au Sommet planète Terre, connu également sous le nom de Sommet de Rio, tenu à Rio de Janeiro, au Brésil, du 1^{er} au 12 juin 1992. Le texte répartit les matières en 40 chapitres regroupés autour de quatre grandes sections : dimensions sociales et économiques, conservation et gestion des ressources, renforcement du rôle des principaux groupes et moyens d'exécution. Dans l'ensemble, Action 21

constitue une déclaration de principes et un énoncé de mesures en vue d'un développement durable. Pour cerner les problèmes et indiquer des solutions et des voies d'action, le document prend pour fondement que le développement durable et respectueux de l'environnement n'est pas facultatif mais bel et bien nécessaire, même s'il n'entraîne pas d'obligation juridique. Par conséquent, sa mise en oeuvre dépendra de la volonté politique des pays et de leurs dirigeants, et de la capacité de ceux-ci à donner suite aux recommandations formulées.

Action 21 est un plan appelé à évoluer à mesure que de nouveaux éclairages et l'expérience acquise élargiront les horizons et viendront consolider son assise.

Enfin, Action 21 indique le chemin et entrevoit ce qu'il adviendrait si tous et toutes — gouvernements, organisations non gouvernementales (ONG), associations de femmes, groupements autochtones, monde des affaires et industrie, groupes communautaires et personnes de tout âge — oeuvrent de concert pour dépasser les affrontements et susciter une coopération authentique et de nouveaux partenariats à l'échelle planétaire.



Sommaire

L'enjeu planétaire **5**

Thèmes de base sur l'environnement et le développement **12**

Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques **14**

Technologie et environnement **16**

Systèmes de production alimentaire menacés **18**

Information et communication pour l'environnement et le développement **20**

Santé et environnement **23**

Biodiversité **25**

Programmes à l'appui du développement durable et équitable **27**

Environnement et richesses naturelles **28**

Sciences de la santé **30**

Sciences et systèmes d'information **32**

Sciences sociales **34**

Initiatives et affaires institutionnelles **36**

Information sur les projets, les publications et les services de la Bibliothèque du CRDI **41**

Le Conseil des gouverneurs **43**

Cadres supérieurs et Directeurs régionaux **44**

Exposé financier et faits saillants **45**

Rapport du vérificateur **54**

États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1993 **55**

Annexe : Bourses **63**



L'enjeu planétaire

Le CRDI, ou une certaine vision du développement

L'aide au développement n'est plus soutenue, comme autrefois, par le même élan. Bien que certains PVD aient accompli des progrès sur le plan économique et social, on constate dans l'ensemble un point d'arrêt. Avant 1980, en plein boom économique, le Sud a fait de grands pas en avant; pendant les années 1980, toutefois, les progrès se sont rétrécis comme peau de chagrin, au point de qualifier ces années de « décennie perdue » sous l'aspect du développement international. La tendance ne semble pas s'inverser dans les années 1990 : pendant trois ans d'affilée, les PVD enregistreront une décroissance en termes réels ainsi qu'un déclin du revenu par habitant.

Pour l'observateur qui cherche à comprendre l'effondrement du développement dans l'hémisphère Sud, il apparaît clairement que la récession économique globale que traversent tous les pays, Nord et Sud confondus, n'explique qu'en partie le phénomène. Quelles sont les autres raisons d'une telle paralysie?

Les facteurs sont nombreux — impossible de les évoquer tous dans un court rapport annuel — mais voici les principaux :

- les événements récents qui ont bouleversé le paysage géopolitique, y compris la désagrégation de l'Union soviétique et l'ascension des alliances transnationales et des blocs commerciaux, dont l'effet conjugué a eu des conséquences très négatives pour les pays du Sud;
- l'explosion de la demande sociale dans les PVD;
- la mondialisation des affaires économiques et l'incapacité des pays les moins lotis du globe à supporter la concurrence ou à s'adapter au nouvel ordre du monde;
- la nouvelle direction du commerce international, qui privilégie les technologies de pointe et les biens manufacturés, apanage du Nord industrialisé;
- la révolution technologique qui avantage les pays susceptibles de créer et d'échanger les produits issus des techniques nouvelles;
- le bouleversement mondial des valeurs socioculturelles et l'abandon des traditions dans les pays du Sud, avides d'adopter une culture populaire à l'occidentale, axée sur la consommation.

Un temps de réflexion

Il est temps de revoir les vieux partis pris et de tirer les « leçons du passé ». Le moment est venu d'être rigoureux, aussi bien dans la dépense que dans l'économie, afin de permettre une relance qui s'accomplira, il faut l'espérer, sur une base plus durable et équitable.

Il semblerait, selon les enseignements des années récentes, que les conditions du développement doivent se fonder sur la convergence de cinq éléments : investissements, institutions, incitatifs, interaction et intelligence.

- **Investissements** — Cet aspect revêt une très grande importance en vue d'un redémarrage économique et ne devrait pas inclure uniquement un investissement dans les équipements et les infrastructures mais également dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le *Rapport sur le développement humain 1992* du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) indique clairement que « l'éducation est un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire ». Le document ajoute : « Les personnes instruites sont plus productives et elles peuvent mieux contribuer à la croissance économique du pays. »
- **Institutions** — Des systèmes d'aide à la prise de décision, efficaces et efficients, et des institutions aptes à donner suite aux décisions constituent des éléments essentiels au développement. Une approche participative, de grande envergure, est nécessaire, dans laquelle de nouveaux acteurs du secteur privé, des gouvernements locaux et municipaux, et des groupes non gouvernementaux et communautaires sont invités à oeuvrer comme partenaires actifs du processus du développement. De cette manière, on peut mettre en place un cadre institutionnel global qui favorise les investissements humains et économiques.
- **Incitatifs** — L'expérience démontre que les incitatifs économiques, utilisés de manière appropriée comme complément du jeu de l'offre et de la demande, sont de nature à renforcer l'apport des investissements et des institutions.
- **Interaction** — Les conditions du développement ne sont présentes que si les trois éléments s'étayent de manière équilibrée, ce qui est parfois très difficile à réaliser.
- **Intelligence** — Elle tient une grande place dans la société postindustrielle informatisée. De nos jours, le moteur de la croissance n'est pas l'abondance de main-d'oeuvre d'un pays, ni le capital, ni la grandeur du territoire (bien sûr, ces aspects gardent leur importance). Ce sont le savoir, le savoir-faire et la capacité d'entreprendre qui sont les facteurs d'entraînement. Le rapport du PNUD de 1992 affirme que « le meilleur avantage concurrentiel d'un pays repose sur la connaissance et la maîtrise des technologies nouvelles ».

Un monde en crise, ou le temps raccourci

Nouvelle dimension du développement, le raccourcissement du temps! L'histoire des cinq dernières années s'est écrite en discontinu; les ruptures se poursuivent et s'accélèrent. Les savants préviennent que le réchauffement global et d'autres effets destructeurs de l'ère de consommation, fondée sur les hydrocarbures, doivent être arrêtés dans la décennie à venir sous peine de dommages irréversibles à l'environnement de la planète.

Certains des penseurs les plus éminents déclarent que non seulement la civilisation actuelle emprunte le mauvais chemin, mais que le temps manque aussi. Harvey Brooks, scientifique réputé, confirme :

« Nous sommes dans une phase de transition sans précédent, transition qui nous mènera tout droit à la catastrophe [...] ou bien à la maturité d'une

société durable. Si nous optons pour la deuxième solution, le passage devra être très balisé pendant les 30 prochaines années. »

Selon lui, on ne parviendra à ce résultat qu'en accordant à la R-D la même importance que l'on attribue à l'industrie en temps de guerre. L'intervention réclame l'urgence et toutes les ressources doivent tendre à la résolution des problèmes de l'heure. On pourrait tracer une analogie avec le programme spatial américain. La dimension scientifique et technique n'est qu'une pièce du puzzle et force est d'admettre que la science n'est pas toute-puissante. L'entreprise réclame un effort pluridisciplinaire important sur une grande échelle, les meilleures idées et l'apport de spécialistes qualifiés qui, convergeant de nombreux secteurs et régions du monde, collaborent d'un même élan au succès d'un projet d'envergure mondiale.

Le rôle du CRDI en faveur du développement

Le CRDI, à l'instar de tous les organismes oeuvrant en faveur du développement, a dû attentivement redéfinir son rôle dans les années récentes. Comment le Centre peut-il participer plus efficacement au développement? Quelle contribution de sa part peut faire une différence appréciable, et assurer l'investissement le plus utile à long terme pour la qualité de la vie des populations du Sud?

Les réponses à ces questions s'éclairent par les notions de renforcement des capacités et de « courtage » du savoir qui, toutes deux, font partie intégrante de la mission première du CRDI : **l'affranchissement par le savoir**. Les pages qui suivent rendent compte de la vie du Centre en 1992-1993 et illustrent la manière dont il s'applique à rechercher des solutions à quelques-uns des enjeux planétaires les plus importants.

Sous le signe du changement et de nouveaux défis

En 1992-1993, le CRDI a connu des changements et des défis dans deux domaines importants. Premièrement, la restructuration en profondeur entreprise en 1991 s'est poursuivie. Elle a amené la rationalisation de la structure du Centre et comporté une réduction de 20 % de son effectif, et de 50 % des cadres supérieurs. Un objectif essentiel de cette réorganisation était d'élargir l'assise permettant la prise de décision et la définition des priorités, afin d'y associer les auteurs et les destinataires des politiques. Cet objectif est en voie d'être réalisé.

Un nombre plus restreint d'activités de programme et la compression du nombre d'employés et de cadres sont le signe de l'attachement constant du CRDI au principe de la plus grande efficacité, à une époque où les ressources nationales sont elles-mêmes réduites.

Doté d'une nouvelle planification stratégique relative à ses orientations de programme et grâce à la création d'alliances et de partenariats, le CRDI a continué d'être l'institution souple et efficace, à la hauteur de sa mission et de sa culture que résume bien la devise **S'affranchir par le savoir**.

Outre la restructuration interne évoquée, un deuxième événement de taille s'est produit l'année dernière : la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Lors de cette conférence tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil, le Premier ministre du Canada annonçait que le CRDI avait été désigné pour agir en faveur du

Vers le Brésil : la contribution du CRDI à la CNUED

développement durable d'une manière concrète et immédiate. À ce sommet, le plus suivi de tous les temps, le chef du gouvernement confirmait que le mandat du Centre serait renforcé pour qu'il puisse assumer le rôle de premier organisme du Canada appelé à collaborer avec les PVD à l'application des dispositions d'Action 21. Le Premier ministre annonçait à cette même occasion que le gouvernement continuerait à verser la subvention annuelle de 115 millions de dollars en faveur des activités de l'organisme (plus de un milliard de dollars dans les dix ans à venir) et que le CRDI serait dûment mandaté pour contribuer à une « action prompte » de mise en oeuvre des résultats du Sommet de la Terre de Rio.

Les deux changements survenus — restructuration interne et nouveau statut du CRDI en tant qu'organisme d'application des dispositions d'Action 21 — sont motivés par le besoin constant de comprendre et d'agir en fonction des impératifs dictés par un monde qui se transforme rapidement.

Avant de rendre compte en détail du statut nouvellement acquis par le CRDI en tant qu'organisme chargé de contribuer à l'application des dispositions d'Action 21, il peut s'avérer instructif d'évoquer brièvement la part active qu'a prise le Centre dans la préparation de la CNUED.

Outre le fait d'avoir assimilé avant l'heure l'esprit de Rio, le CRDI a été associé de plusieurs façons à la préparation du sommet. Il s'est joint à l'Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement (SAREC) pour créer la Commission sur les changements de l'environnement planétaire. Celle-ci, composée de six scientifiques éminents originaires de PVD, avait pour rôle d'examiner les questions et les problèmes tels que le tiers-monde les perçoit. En 1992, elle publiait *Pour l'amour de la Terre*, qui jette un regard lucide et opportun sur les défis écologiques et sociaux les plus pressants auxquels l'humanité doit faire face. (Immédiatement après Rio, ses membres ont accepté de faire partie de la Table ronde du CRDI et d'agir, par conséquent, en tant que conseillers originaires du Sud.)

Le Third World Network (TWN), créé en 1984 avec le soutien du CRDI par des organisations non gouvernementales (ONG) qui oeuvrent en faveur de l'environnement et du développement, a aidé ses membres à se préparer à la CNUED. Avec l'appui du Centre, le réseau a produit une série de monographies et de documents de travail intégrant les résultats des recherches menées par des groupes pour l'environnement d'un peu partout dans le monde. En raison du haut degré de préparation des ONG du tiers-monde, beaucoup parmi elles ont été des ressources précieuses pour les délégations officielles nationales.

Le CRDI a également appuyé des projets qui permettaient aux ONG d'avoir accès aux moyens de communication informatisés créés à l'instigation du secrétariat de la CNUED; grâce au Centre, les ONG ont participé plus activement au déroulement de la conférence ainsi qu'à son suivi. Conjointement avec l'Institut international du développement durable (IIDD) de Winnipeg, le Centre a aussi parrainé un atelier de trois jours sur la conception du Système d'information d'Action 21 (AGIS) lancé par le secrétariat de la CNUED.

Parmi les autres contributions du CRDI, il faut signaler son soutien aux activités préparatoires d'un certain nombre de chercheurs d'Afrique, d'Asie et

d'Amérique latine ainsi qu'à des ONG canadiennes; la participation de son personnel à plusieurs des 24 groupes de travail interministériels du gouvernement du Canada; la préparation d'un texte sur la santé et l'environnement à l'intention du secrétariat de la CNUED; la réalisation de plusieurs autres documents présentés lors de la conférence en même temps que la présentation de certaines technologies des communications et de l'information. À la demande de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le CRDI a entrepris une étude approfondie intitulée : *Technologie, environnement et développement : options pour le Canada à la CNUED et au-delà*. Le rapport rédigé à cette occasion a été incorporé dans la publication de la Table ronde, *En route vers le Brésil : Le Sommet planète Terre*.

Après Rio : le CRDI, organisme d'Action 21

À la lumière de l'annonce de juin 1992, le CRDI a réexaminé sa stratégie élaborée à la fin de 1991. Il est alors apparu clairement que celle-ci prédisposait avantageusement le Centre à répondre à l'appel de Rio, car le Centre tire sa force des principes suivants :

- la grande place qu'il fait au renforcement des capacités;
- l'accent mis sur l'approche participative, y compris dans la prise de décision;
- la préférence donnée aux approches pluridisciplinaires et multi-sectorielles;
- la priorité accordée aux actions propres à engendrer, adapter et diffuser les connaissances essentielles en matière d'environnement et de développement;
- l'insistance marquée pour que les programmes de recherches soient établis avec la participation, à part entière, des auteurs et des bénéficiaires des politiques;
- l'attention particulière portée à la valorisation de la recherche.

La position unique du CRDI

Les interventions qui caractérisent son travail, son approche et ses réalisations depuis 23 ans ont aidé le Centre à mériter la réputation internationale dont il jouit. La confiance que le gouvernement réitère à son endroit est une marque d'estime pour l'oeuvre qu'il a accomplie et pour le dynamisme qu'il manifeste. C'est aussi la reconnaissance de sa capacité à travailler dans un contexte global en faveur d'un développement viable et à jeter les bases de partenariats mutuellement bénéfiques pour le Nord et le Sud.

Le développement durable a été, dès l'origine, la raison d'être du Centre même si l'expression n'était pas en vogue lorsque le Parlement canadien a créé l'institution en 1970. Le CRDI a été en effet établi pour accroître la capacité des populations des pays moins avancés à trouver des solutions concrètes aux problèmes qui se posent dans leur environnement physique, social, économique et politique propre.

Les avantages comparatifs du CRDI se résument comme suit :

- il s'agit du premier organisme canadien d'aide à la recherche pour le développement;

- il est administré par un Conseil des gouverneurs international de grande réputation;
- son style de fonctionnement tire sa force d'un partenariat intellectuel intégral;
- sa perspective est mondiale;
- c'est un organisme flexible et de dimensions moyennes;
- il noue, dans le monde entier, des liens solides avec la communauté des chercheurs et les organismes qui oeuvrent en faveur du développement.

Le suivi donné à la CNUED

Immédiatement après l'annonce faite en juin 1992 à la tribune de la CNUED, une période intense de travail a commencé pour le CRDI. Une première étape, pour son personnel, a été de faire une analyse poussée des 40 chapitres constitutifs du plan d'Action 21, puis à formuler des suggestions sur les défis et les occasions d'action que le CRDI ou ses partenaires — ou les deux — pourraient y trouver. Durant l'été 1992, on a rédigé en un temps record une étude, par chapitre, du plan d'Action 21 accompagnée de résumés. Ces documents sont maintenant disponibles du CRDI sous forme de publications séparées.

Entre juin et octobre 1992, le CRDI a examiné tous les aspects de sa planification, retenant, pour exécution immédiate, un certain nombre d'initiatives auxquelles Action 21 attribuait une importance particulière. Le Centre est ainsi devenu un des premiers organismes à mettre de l'avant un ensemble concret et cohérent de réponses au plan d'Action 21.

Des consultations étendues ont été entreprises, avec pour objet de créer puis de renforcer les partenariats stratégiques, et d'aider à jeter les bases d'une coalition élargie Nord-Sud qui doit se pencher sur les questions soulevées dans le plan d'action. Elles doivent en outre, conformément au voeu du Premier ministre, permettre au Centre d'exercer un rôle de leader et de conseiller dans le choix de la réponse, canadienne et internationale, à l'appel de la CNUED. Plus précisément, le Centre a choisi de jouer un tel rôle en tenant compte de son expertise — celle de la recherche et de la création de compétences pour le développement —, et de définir sa contribution pour qu'elle soit la plus efficace possible.

Après avoir procédé à une série de tables rondes et mené d'intenses consultations avec le personnel du siège et des bureaux régionaux, ses partenaires et d'autres experts et institutions au Canada et dans les PVD, le CRDI a élaboré son propre plan d'action à moyen terme, intitulé Programme institutionnel du CRDI 1993-1996. Le Conseil des gouverneurs l'a approuvé en mars 1993.

Le programme institutionnel du CRDI

Les grands principes de la stratégie du Centre, qu'on a commencé à exécuter en 1991, demeurent inchangés. Le Programme institutionnel identifie les domaines d'activité spécifiques sur lesquels le CRDI concentrera son attention dans les trois prochaines années, répondant ainsi directement à la tâche qui lui a été assignée à l'occasion de la CNUED.

Rappelons, en premier lieu, que le plan à moyen terme est très ambitieux et

que le Centre est un organisme de moyens modestes. La clé de son succès repose donc sur l'appui des partenaires du CRDI outre-mer, et sur son réseau de scientifiques et de chercheurs (surtout dans les PVD). Leur bagage de connaissances et leur volonté de coopération donneront au Centre la possibilité d'entreprendre des projets interdisciplinaires globaux en faveur du développement durable.

En deuxième lieu, le CRDI se propose de mobiliser d'autres ressources financières comme appoint à la subvention annuelle accordée par le Parlement canadien. Le Centre croit qu'avec un bon programme, les meilleures idées et des moyens d'exécution efficaces, il pourra attirer des fonds additionnels provenant d'autres sources, tant au Canada qu'à l'extérieur, en vue d'atteindre ses buts ambitieux. À cet égard, les débuts sont prometteurs : il accueille dès à présent deux secrétariats, celui de l'Initiative mondiale sur les micronutriments, financée, entre autres, par la Banque mondiale, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et la Stratégie pour la recherche sur les pêches dans le monde (SRPM) que subventionnent la Banque mondiale et le PNUD. Certains aspects des systèmes d'information de recherche du CRDI sont financés par de nombreux donateurs. Un important programme de création de compétences en Afrique du Sud est mené à bien en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Il est probable, selon toute attente, qu'au cours des douze prochains mois se dessinent d'autres ouvertures dans le domaine du cofinancement.

Troisièmement, le Programme institutionnel triennal met l'accent sur la création de partenariats susceptibles de permettre d'atteindre les objectifs en faveur du développement international durable. Le CRDI sera l'un des partenaires du Conseil de la Terre, un nouvel organisme international dont le siège est au Costa Rica. Le Conseil agira en totale indépendance et jouera un rôle catalyseur afin d'aider les pays à se rapprocher de l'objectif du développement durable.

**Le CRDI, catalyseur
et créateur de
compétences**

Le Programme institutionnel du CRDI ne cherche pas à couvrir tous les domaines du plan d'Action 21 : cela excéderait les possibilités d'un seul organisme. En lieu et place, le Centre exploitera son avantage comparatif dans le domaine de la création de compétences. Il aspire à être le catalyseur capable de mobiliser les forces vives — personnes, connaissances, institutions — sans lesquelles les pays ne peuvent prendre ni les décisions éclairées ni les mesures qui s'imposent. Le CRDI entend, par une action concertée, approfondir et cerner le concept de développement durable et équitable en se fondant sur l'expérience empirique de la recherche et des activités d'aide à la recherche. Tout en se concentrant sur les PVD — sans dévier de la mission qui lui est conférée — le Centre explorera, dans certains travaux, les questions d'une importance universelle (par exemple, l'étude des modes de consommation dans les pays industrialisés).



Thèmes de base sur l'environnement et le développement

Le Programme institutionnel du CRDI prévoit consacrer 50 % des ressources de programme aux projets qui entrent sous six grands thèmes centrés sur l'environnement et le développement. Cette orientation reflète une conviction qui s'affirme de plus en plus au sein comme en dehors du CRDI : la dégradation de l'environnement n'est pas une plate-forme favorable au développement de quelque collectivité ou pays que ce soit. Réciproquement, les populations les plus démunies ne sont pas en posture d'assumer un rôle de protection et de remise en état de l'environnement.

En évitant, assurément, de s'éloigner de son objectif premier qui est d'aider « les plus pauvres des pauvres », et de travailler avec eux, le CRDI élargira sa vision et s'appliquera à mobiliser toutes les ressources qui pourront contribuer à sa mission. Après tout, les défis du développement durable et équitable sont des problèmes planétaires d'intérêt universel qui, de ce fait, exigent la mobilisation des efforts déployés en faveur de la recherche pour le développement à l'échelle internationale.

Pour cette raison parmi d'autres, l'approche globale à la recherche et au développement préconisée par le document stratégique de 1991 n'en demeure que plus pertinente. En s'efforçant de concentrer ses actions sur six grands thèmes, le CRDI est mis au défi de garder le « feu sacré » dans son engagement envers les plus pauvres, tout en redéfinissant son travail à la lumière d'exigences élargies.

Voici les thèmes de base retenus :

- intégration des politiques environnementales, sociales et économiques;
- technologie et environnement;
- systèmes de production alimentaire menacés;
- information et communication pour l'environnement et le développement;
- santé et environnement;
- biodiversité.

Le choix de ces thèmes a représenté une décision importante pour le CRDI et, comme il a été dit plus tôt, une analyse approfondie et de longs débats ont été nécessaires. Le Centre veut s'arrêter sur les domaines dans lesquels il a acquis une expérience et une expertise incontestables, et où il peut s'attendre à obtenir des résultats appréciables. De la même manière, on a veillé à choisir des thèmes importants pour le développement et pour la science, évitant soigneusement tout double emploi avec les efforts déployés par d'autres organismes donateurs. Il y avait aussi le désir de choisir

des thèmes autour desquels le CRDI peut espérer mobiliser plus de ressources financières et susciter des coopérations marquantes.

La responsabilité et la possibilité d'élaborer des projets classés sous ces thèmes n'appartiennent pas exclusivement aux divisions, mais sont réparties entre toutes les composantes du Centre.

Intégration des politiques environnementales, sociales et économiques

Lorsque le processus de prise de décision tend à séparer les objectifs sociaux, économiques et écologiques, aucun d'eux ne peut être pleinement atteint. Une telle opinion est assez largement partagée si l'on en juge par le nombre de fois où le concept d'intégration est cité dans le plan d'Action 21.

Dans le sillage de ce thème, le CRDI s'est fixé pour buts à long terme : d'améliorer la somme des connaissances pertinentes dans le secteur des politiques dont pourraient disposer les pays en voie de développement (PVD) et portant sur l'interaction des politiques environnementales, sociales et économiques; d'accroître le nombre de spécialistes des sciences sociales, dans le Sud, qui soient capables d'intégrer les impératifs écologiques dans leurs projets; d'habiliter les décideurs des PVD, à tous niveaux, à reformuler leurs processus de prise de décision et de mise en oeuvre de la politique en faveur du développement durable et équitable.

Étiquetage écologique et commerce mondial

Le CRDI a accordé une subvention à l'Université Carleton et à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) pour mener des recherches sur l'éco-étiquetage qui, très en vogue dans des pays comme le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Suède, tient de la gageure pour les PVD. Le projet touchera d'abord l'industrie textile, l'emballage et le cuir en Argentine, au Brésil, en Inde, à Maurice, en Thaïlande et en Turquie. Il veut aider les PVD à générer l'information nécessaire à l'étiquetage de leurs produits et à distinguer, durant les négociations commerciales, entre un souci authentique de l'environnement et des propositions d'éco-étiquetage tendant à déguiser des barrières non tarifaires.

Réseaux de Chine

Un réseau de chercheurs d'une douzaine de provinces chinoises encourage, avec l'appui du CRDI, l'octroi de « petites subventions » destinées à la formation de spécialistes dans diverses disciplines relevant des sciences de l'environnement et des sciences sociales. Les jeunes chercheurs auront ainsi la possibilité de mener des études liées, par exemple, aux politiques environnementales, agricoles, industrielles ou sociales. Le projet associe dans un même élan jeunes chercheurs et chercheurs expérimentés, la plupart étant basés dans des villes chinoises peu connues.

Penser et agir sur le plan local et mondial

L'année dernière, le CRDI a accueilli favorablement trois projets qui encourageront des intervenants locaux à promouvoir les principes et pratiques du développement durable selon les propositions d'Action 21. Un des projets permet à l'International Council for Local Environmental Activities de mettre la dernière main à un manuel qui doit aider les autorités locales, le personnel et les organismes communautaires canadiens à s'inspirer des fondements du développement pour la préparation de leurs schémas territoriaux et leur gestion locale.

De son côté, le bureau international de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) bénéficie d'une subvention du CRDI afin d'entreprendre une étude sur les ressources municipales canadiennes, y compris leur expertise et leur innovation aux niveaux des politiques et des programmes en

faveur du développement durable; il s'agit aussi d'identifier les volets utiles aux PVD.

Un troisième projet met sur pied un réseau mondial apte à élaborer et diffuser des orientations relatives à l'interaction entre la décentralisation du pouvoir et des ressources vers des organes locaux et la poursuite du développement durable. Le projet, auquel participent cinq des bureaux régionaux du CRDI, se justifie par le fait que les politiques et les législations nationales ne reconnaissent pas toujours que les autorités et les collectivités locales sont en « première ligne » quand il s'agit de s'attaquer aux problèmes de l'environnement.

Développement rural

Un projet auquel le CRDI apporte son concours en Thaïlande illustre la volonté d'intégrer les questions d'environnement et d'autres aspects du développement dans une optique de décentralisation. Le projet prévoit une subvention au Conseil national de développement économique et social afin d'élaborer et de mettre au point un système d'information de gestion. Ce système deviendra une source très utile de données qui serviront à affecter les ressources nationales en faveur du développement rural thaïlandais dans un contexte de décentralisation.

Commerce, droit international et environnement

Le Centre international du droit de l'environnement, qui siège au Royaume-Uni, a bénéficié d'une subvention pour entreprendre dans la région desservie par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) une évaluation des accords commerciaux comportant un échange de ressources naturelles. Le but principal de l'évaluation est de déterminer dans quelle mesure ces accords contribuent à la protection des ressources et au développement international. L'étude recherchera également la manière dont la politique du commerce international, y compris celles d'institutions comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), affectent les réglementations nationales et les pratiques locales de gestion des ressources naturelles. L'objectif ultime est d'élaborer une convention cadre utile à la mise en place des accords commerciaux qui impliqueront la CEDEAO à l'avenir, et dans lesquels l'environnement sera explicitement pris en compte.

Un pas en avant

Un travail couronné de succès — dans lequel le CRDI et l'Agence suédoise pour la coopération en recherche avec les pays en développement (SAREC) ont créé une commission d'éminents spécialistes des sciences sociales et d'universitaires des PVD — a permis, peu avant la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la publication du rapport intitulé *Pour l'amour de la Terre*. Une deuxième phase du projet, toujours sous l'égide conjointe de la SAREC et du CRDI, prévoit l'élargissement à 12 du nombre des membres siégeant à la commission et entend favoriser le suivi de la CNUED. Les travaux de la commission permettront notamment de suggérer aux deux organismes subventionnaires des orientations, tout en étendant au tiers-monde la capacité de recherche et d'intervention en environnement et en développement.

Technologie et environnement

La capacité des PVD d'appliquer les dispositions d'Action 21 dépendra, en partie, de leur accès aux écotecnologies. Non moins importante sera leur aptitude à promouvoir le développement des capacités locales pour choisir, transférer, adapter et mettre au point les techniques requises en fonction des objectifs fixés en environnement et en développement.

Il apparaît nécessaire d'entreprendre des actions à court terme pour accroître les transferts technologiques du Nord au Sud. Toutefois, c'est avec raison qu'Action 21 insiste sur l'importance de renforcer les capacités autochtones et de cultiver des partenariats à plus long terme en favorisant les flux d'expertise et de savoir-faire entre les deux hémisphères.

Dans ses méthodes, le CRDI a toujours fait une place centrale à ces concepts. Le Centre a notamment accordé son appui à la recherche pour le développement dans plusieurs secteurs clés de la technologie dite « verte » ou « propre » : gestion de la qualité de l'eau, télédétection, intrants biologiques en agriculture et gestion des déchets industriels. Tandis que les travaux dans ces domaines se poursuivront, on insistera tout particulièrement sur le développement des capacités humaines et institutionnelles que requiert la diffusion des technologies subventionnées par le CRDI par-delà l'étape initiale des projets. Des efforts seront déployés pour promouvoir la création de liens technologiques entre les intervenants du Canada et ceux des PVD, ainsi que la création de cadres institutionnels et stratégiques propices au transfert, à l'adoption et au développement des écotecnologies. Ces actions s'accompagneront de mesures concrètes de création de compétences au niveau des entreprises et des responsables politiques.

Le partage technologique

Grâce au concours financier du CRDI, des techniciens appartenant à la nation des Cris, établis à Split Lake (Manitoba), partagent avec une population autochtone Mapuche du Chili deux méthodes simples d'analyse de la qualité de l'eau. Voulant faire face à la menace du choléra en Amérique latine, ce projet s'attaque à un urgent problème d'hygiène publique. Le transfert technologique, rendu possible avec le soutien technique d'Environnement Canada et de l'Université du Chili, s'appuie sur les connaissances et l'expérience que les Cris ont acquises dans un projet antérieur du CRDI; on avait alors expérimenté des techniques déjà employées dans les pays du Sud. Le projet permet à l'équipe de recherche de mettre à l'essai des méthodes qui pourraient s'avérer bénéfiques pour les populations privées d'électricité.

Nouvelles perspectives

Un autre projet au Pérou innove là où d'autres s'appuient sur un transfert ou une adaptation technologique. On propose cette fois la création d'un modèle intégré pour l'agriculture et le boisement des montagnes côtières en zone aride. Le modèle fait appel à un système d'irrigation par captage des eaux de brouillard et de leur distribution au moyen de récipients de céramique. Le projet doit accroître la production de la figue de Barbarie, constituer des réserves d'eau pour abreuver les animaux d'élevage et susciter de nouvelles formations végétales. Outre l'amélioration du milieu atmosphérique qui en résulte, le projet peut avoir des retombées bénéfiques pour les 2 500 000 personnes qui vivent péniblement le long de cette bande

côtière aride, et les centaines de milliers de migrants que la faim et la guérilla dans les hautes-terres contraignent chaque année à venir grossir les bidonvilles du littoral.

Huiles essentielles

La riche flore du Bénin, du Ghana et du Togo, pays contigus de la côte d'Afrique de l'Ouest, est propice à la production d'huiles naturelles à l'échelle commerciale. Un projet financé par le CRDI aidera les chercheurs à trouver les conditions optimales pour la culture d'espèces sélectionnées et le développement d'une technologie d'extraction des huiles essentielles adaptée aux besoins locaux. Cette activité favorisera, à son tour, la création d'emplois et de petites entreprises.

Systèmes de production alimentaire menacés

Le sort de quelque 370 millions de personnes menacées de précarité alimentaire, et donc exposées à une santé déficiente, à la malnutrition et à la faim, a retenu l'attention des participants au Sommet de Rio. Action 21 reflète certaines des préoccupations exprimées par rapport au cercle vicieux de la pauvreté. Celle-ci, à cause d'un accès de plus en plus restreint aux ressources naturelles, force les groupes les plus démunis et vulnérables à détruire leur milieu de vie, dont ils sont pourtant tributaires, pour répondre aux besoins alimentaires immédiats.

La menace que fait peser sur les foyers, les collectivités et les pays la fragilisation des systèmes de production alimentaire est attribuable à de multiples facteurs climatologiques ou écologiques, socio-économiques et politiques, quand ce n'est pas au rôle donné à la femme dans la société.

Dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, le CRDI a appuyé nombre de recherches, souvent avec succès. À l'avenir, le CRDI privilégiera la recherche interdisciplinaire sur les systèmes alimentaires dans trois régions écoclimatiques où la dégradation de l'environnement et la précarité compromettent sérieusement la sécurité alimentaire. Ces régions sont tantôt des plateaux fragiles, tantôt des zones sujettes à la désertification, notamment en Afrique; parfois même des zones littorales comme en Asie du Sud et du Sud-Est. Leurs habitants, qui n'ont aucune voix au chapitre, sont généralement exclus des processus mis en branle aux plans de l'économie, de la recherche et de la prise de décision.

Les recherches que soutient le CRDI se fondent sur le savoir existant, les mécanismes de survie et les solutions que les peuples ont imaginées au fil du temps. Elles tentent de cerner les politiques, stratégies et mesures les plus aptes à donner accès à la nourriture, et améliorent la santé et l'alimentation sans dégrader davantage le milieu.

Alimentation, survie humaine et souci de l'environnement

Au Rwanda — pays désolé par la guerre, les sécheresses et d'autres facteurs structurels comme la pauvreté des sols, de bas revenus et une forte pression démographique — le CRDI finance une étude qui doit déterminer de quelle manière la population peut améliorer les rendements agricoles et les conditions alimentaires sans dégrader l'environnement. Ce travail est mené à bien avec la participation de l'Office de l'approvisionnement et de l'alimentation, l'Université nationale du Rwanda et l'Université Laval. L'équipe pluridisciplinaire de recherche tentera, entre autres, de connaître la perception des collectivités locales à l'égard du problème de la faim, la manière dont elles y font face, et dans quelle mesure leurs interventions sont compatibles avec une gestion durable des ressources.

Protéger l'écorégion andine

Cette écorégion procure non seulement eau, énergie et diversité biologique à plusieurs pays d'Amérique latine, mais elle est également le foyer de populations qui sont parmi les plus démunies du continent. Des pressions démographiques accrues et les besoins qui en résultent contribuent à accélérer le processus d'érosion et de dépérissement des sols. Un projet

parrainé par le CRDI prévoit une série d'études intégrées des principaux écosystèmes des grandes Andes. Il entend ainsi encourager les efforts de R-D qui prennent appui sur les résultats obtenus, promouvoir l'échange d'information, aider à l'élaboration de politiques et de schémas d'aménagement, et soutenir le développement des ressources humaines.

Information et communication pour l'environnement et le développement

Ce thème répond à l'appel à l'action lancé par la CNUED en vue de réduire les contraintes au développement qu'entraîne le « fossé de l'information » entre pays développés et en développement. L'action 21 indique que chercheurs, politiciens, planificateurs, entrepreneurs, groupes d'action communautaires et autres utilisateurs devraient avoir la faculté de tirer avantage des ressources mondiales d'information ainsi que des techniques d'information et de communication appropriées.

L'ampleur du défi suggère que les solutions durables et équitables ne deviendront possibles qu'à la suite de mesures systématiques et concertées permettant d'améliorer la circulation, la disponibilité et l'utilisation de l'information. Le CRDI reconnaît également la nécessité de la recherche sur la communication, y compris les processus de partage de l'information et leur impact sur la participation sociale. Le thème marque une convergence entre le plan d'Action 21 et la mission du Centre. De ce fait, il s'enrichit de toute l'expérience acquise par le CRDI qui a été, parmi les organismes donateurs, le premier à faire de l'information une composante essentielle de ses actions en faveur de la recherche pour le développement.

Les efforts en vue d'atteindre les objectifs visés sous ce thème devraient porter fruit dans tous les domaines qui tissent le lien entre environnement et développement : meilleure prise de décision dans la gestion des ressources, négociation plus équitable des conventions et traités, évaluation et contrôle plus efficaces des indicateurs de l'environnement, et changement profond des attitudes dans les pratiques de santé communautaire. Pour ce faire, un investissement substantiel de ressources et une collaboration très étroite parmi toutes les parties en cause, à l'échelle locale et internationale, seraient opportuns. Toutefois, même un investissement modeste peut faire la différence dès lors que la collaboration apparaît nécessaire et ne relève pas du vœu pieux.

La CNUED et au-delà

Le CRDI a pris des mesures pour faire en sorte que les décisions de la Conférence de Rio ne demeurent pas lettre morte. Dès octobre 1992, le Conseil des gouverneurs approuvait un projet spécial de diffusion sur CD-ROM (disque compact optique) des archives officielles de la CNUED, comprenant le texte intégral de tous les documents officiels préparés en prévision du Sommet planète Terre ou émanant de ce dernier : 170 rapports nationaux et 10 rapports régionaux et leurs résumés, 55 rapports de recherche commandés, un répertoire des ONG accréditées, une bibliographie des documents pertinents préparés par les ONG et 150 discours prononcés par des chefs d'État. Ce CD-ROM deviendra, selon toute vraisemblance, un instrument très utile de consultation pour les chercheurs et décideurs dans les domaines de l'environnement et du développement. Le projet a exigé une étroite collaboration avec le secrétariat de la CNUED et les services des publications des Nations Unies.

Élaboration d'un système d'information des municipalités

La réforme administrative et une volonté explicite de coopération parmi les composantes gouvernementales au Chili ont donné lieu à de nouvelles formes d'échange d'information et de communication. On pourra

ainsi tirer plein parti des ressources humaines et de données à tous les niveaux. D'autres facteurs ont joué ici un rôle, par exemple le besoin, de la part des municipalités, d'avoir accès aux données détenues par les ministères, et vice versa. Un projet du CRDI approuvé l'année dernière définit un modèle permettant la mise à l'essai d'un système d'information expérimental destiné à l'administration municipale; ce système répond aux besoins de planification socio-économique et d'évaluation.

Information de gestion au niveau du district

Un système d'information de gestion et d'aide à la décision (SIAD) sur micro-ordinateur a été créé au Kenya grâce à un projet approuvé par le CRDI. Dans sa phase pilote, le système sera utilisé dans six districts et quatre secteurs cibles : santé, éducation, agriculture et élevage. Le ministère kenyan du Plan et du Développement national, responsable du projet, manifeste ainsi un grand intérêt pour les résultats d'un projet parrainé antérieurement par le CRDI en Thaïlande, qui a mis en place un système provincial d'information sur la gestion.

Systèmes d'information géographique

Un projet du CRDI dans l'État indien du Bihar (86 millions d'habitants pour une superficie de 174 000 km²) aidera planificateurs et décideurs à faire un tri dans la multitude de données accumulées, puis à les utiliser pour faciliter la prise de décision. Le projet fait appel à une technologie de l'information qui donne accès à un ensemble de données géographiques et cartographiques ainsi qu'à d'autres données spatiales, de sources variées, pour aider à la prise de décision : le Système d'information géographique (SIG).

Dans un projet antérieur, les chercheurs de l'Université de Delhi ont démontré la pertinence des techniques du SIG pour une planification au niveau infranational. Le nouveau projet permet au gouvernement de passer du stade expérimental à un projet pilote axé sur les exigences de l'information; celle-ci est nécessaire pour planifier un développement rural intégré qui soit durable et équitable, et pour prendre les décisions qui conviennent.

Exploitation des données de recensement

En Amérique latine et dans la zone des Caraïbes, chercheurs, planificateurs et gestionnaires peuvent désormais extraire des données à partir des recensements nationaux afin de faciliter l'analyse, la planification et la prise de décision aux niveaux des villes et villages, ou même des quartiers. Le logiciel REDATAM (Recherche informatique de données à l'avantage des collectivités territoriales), élaboré par le Centro Latinoamericano de Demografía (CELADE) avec le soutien du CRDI, est déjà utilisé dans plus de 30 pays de la région et sera vraisemblablement exploité en Afrique, en Asie et au Canada. Le Centre a approuvé le financement qui permettra au CELADE et à l'Université de Waterloo de tester les outils et autres applications informatiques avec REDATAM afin de planifier et de mettre en oeuvre des projets de développement économique et social à l'échelle infranationale. Citons en exemple une évaluation de l'incidence de l'expansion du tourisme sur l'environnement local et sur la population de Sainte-Lucie, une attention spéciale étant portée aux petites îles indépendantes en développement.

Acteurs de formation

Le Centre a accepté d'encourager la production, aux Philippines, de films commerciaux sur les thèmes de la population et de l'environnement, où l'accent est mis sur le problème du déboisement. Ce projet, auquel participe l'Université Johns Hopkins, fait appel à quelques-unes des vedettes du cinéma national. Les fonds du CRDI serviront surtout aux travaux de recherche exigés pour la préparation des scénarios.

Santé et environnement

Le thème « Santé et environnement » porte essentiellement sur la recherche relative aux facteurs physiques, chimiques, biologiques et socio-environnementaux qui affectent la santé humaine. L'incessante dégradation des habitats humains, consécutive aux mutations écologiques et socio-économiques, amplifie les demandes de recherche sur la santé dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la prospective, les études d'impact, la promotion de la santé et la prévention des maladies.

Le monde prend conscience des répercussions que le milieu physique, biologique, culturel, comportemental et économique a sur la santé physique et mentale. Toutefois, beaucoup reste à faire et l'expérience démontre l'importance du savoir et de la participation de la communauté, ainsi que d'une approche participative dans la plupart des domaines de l'hygiène du milieu.

À long terme, le Centre se propose d'étudier l'impact que l'environnement, le comportement humain et le cadre socio-économique peuvent avoir sur la santé, et de créer des mécanismes pour mesurer, comprendre et confronter les changements qui surviennent. Sous ce thème entrent les travaux de recherche conjuguant à la fois prévention de la maladie et promotion de la santé.

Une maladie des plus mal connue

La leishmaniose, qui est la moins connue, la plus mal comprise et la moins étudiée des maladies à vecteur, touche près de 12 millions de personnes dans le monde. L'endémie affecte surtout les populations démunies; et, puisqu'elle se traduit par un affaiblissement des facultés du corps, elle réduit encore les chances d'échapper à la spirale de la misère.

Le Centre a contribué, par un investissement de plus de 1,2 million de dollars, à la création d'un réseau mondial de recherche pour la lutte contre la leishmaniose. Le projet prône essentiellement un rapprochement entre donateurs, chercheurs, collectivités et personnes affectées. Trois divisions du CRDI et son bureau régional pour l'Asie du Sud y sont engagés. Le réseau permettra l'échange de savoir-faire et d'expériences entre spécialistes des sciences sociales et physiques de cinq PVD; on encouragera ainsi des mesures durables de prévention et de lutte contre la maladie.

Sur le lieu de travail

Deux projets financés par le CRDI examinent l'impact du milieu de travail sur la santé humaine. L'Université de la science et technologie de Koumassi (Ghana) procède à une évaluation exhaustive des effets sur l'écosystème des activités d'exploitation minière, deuxième source de devises pour le pays. De façon analogue, avec la collaboration de l'industrie sidérurgique brésilienne, l'Université fédérale de Minas Gerais étudie le taux élevé de décès causés par des accidents, par des maladies professionnelles ou par la violence au sein de cette industrie de un million de travailleurs.

Programme communautaire de lutte antipaludique

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs venant d'au moins trois universités de Sri Lanka met à contribution les acquis de deux projets financés par le CRDI pour stopper la propagation du paludisme dans ce pays. Les chercheurs évalueront l'efficacité d'une moustiquaire imprégnée

d'insecticide mise au point lors de précédents travaux menés au Bangladesh, au Bénin et en Tanzanie; ils convient la population à une collaboration active. Les chercheurs utiliseront également le système d'information géographique SIG-MALARIA élaboré au Brésil; ils auront ainsi la possibilité d'évaluer son utilité en milieu sri-lankais.

Biodiversité

La biodiversité — ou diversité biologique — désigne tout autant la variété que la variabilité des organismes vivants et des écosystèmes dont ils font partie intégrante. Cette diversité existe au sein des espèces (diversité génétique), entre elles et parmi les écosystèmes; la survie humaine et l'avenir du développement dépendent de la biodiversité et de l'utilisation intelligente de ses éléments. Ce fait est mis en évidence dans la Convention sur la diversité biologique, une des deux ententes officielles signées au Sommet planète Terre. La convention reconnaît la valeur intrinsèque, sur les plans écologique, génétique, social, économique, éducatif, culturel, récréatif et esthétique, des organismes vivants et de leur milieu d'évolution naturel.

Au travers de ce thème, le CRDI entend porter une attention particulière aux besoins, dans les PVD, de programmes de recherche et de formation. Le Centre contribuera ainsi à créer les conditions favorables à une utilisation durable de la biodiversité et à la prévention de toutes nouvelles atteintes contre elle. Afin de trouver des solutions au problème et d'imposer des contre-mesures sur le plan local, il s'appuiera sur ses avantages comparatifs, susceptibles de faire progresser la recherche interdisciplinaire et la coopération avec les collectivités locales.

Collectivité et biosphère

L'Université Carleton et l'Universidad Nacional Autónoma de México collaborent à un projet de recherche prévoyant l'aménagement de la réserve de la biosphère de la Sierra de los Tuxtlas dans l'État de Veracruz (Mexique). Ce projet financé par le Centre est entré dans sa phase II. Il tend à décentraliser le processus de la recherche, à faciliter la formation en environnement et la participation communautaire à tous les stades des efforts de conservation, et à rechercher des solutions agricoles viables pour bâtir des plans de gestion des ressources naturelles au niveau local.

Recherche sur le bambou et le rotin

Un projet financé en 1992 par le CRDI améliore la condition des producteurs à petite échelle de bambou et de rotin, deux des plus importants produits de la forêt tropicale. Ces travaux répondent tout à fait à l'intérêt que le monde porte à l'utilisation plus judicieuse des forêts tropicales et à leur conservation; il octroie de petites subventions de recherche et appuie la création d'un Réseau international du bambou et du rotin (INBAR). Ce réseau remplacera les échanges scientifiques informels sur le bambou et le rotin menés sous les auspices du CRDI dans les dix dernières années; il consolide ainsi les efforts déployés sur les plans national, régional et international.

Diversité biologique des espèces aquatiques

Les chercheurs de deux universités canadiennes ont entrepris de collaborer avec leurs homologues asiatiques de la République populaire de Chine, d'Indonésie et de Thaïlande dans le but de mettre au point des outils d'élaboration des politiques dans une époque de progrès rapides en technologie génétique; dans le domaine de l'aquaculture, on parle de « révolution bleue ». La recherche prendra en compte les divers choix technologiques possibles dont la synthèse débouche sur deux bilans distincts : le premier, sur le rapport coûts-avantages considéré du point de vue socio-économique; le second, sur les taux d'amélioration génétique et de perte irrémédia-

ble de la biodiversité. Les chercheurs développeront des sondes d'ADN (acide désoxyribonucléique) que les PVD utiliseront pour déterminer aussi bien la diversité génétique que la contribution génétique à l'amélioration des espèces ichthyologiques. Cette dernière sera confiée aux pêcheurs eux-mêmes.

**Combattre la
dégradation des terres**

Sur les hauts plateaux du Vietnam du Nord, l'agriculture itinérante sur brûlis, largement pratiquée, et conjuguée à une demande accrue de terres arables de la part de migrants originaires des régions côtières, a accentué la dégradation des terres et la perte de biodiversité. Un projet du CRDI permettra d'étudier la situation et d'encourager une meilleure formation, mais aussi des échanges de données sur l'exploitation durable des sols dans le pays. L'information obtenue comprendra des mesures empiriques sur la composition des espèces (biodiversité) de la flore et de la faune locales, ainsi que des données socioculturelles et économiques sur l'utilisation des terres par les cinq groupes ethniques présents sur ce territoire.



Programmes à l'appui du développement durable et équitable

Comme son titre l'indique, ce deuxième volet d'activités du CRDI a également pour objet le développement durable et équitable (DDE). Chacun des projets doit répondre à au moins une des trois orientations stratégiques de référence : souci du développement humain, amélioration de la gestion économique, utilisation viable de l'environnement. Les projets qui s'y rapportent toucheront une plus grande variété de sujets; de ce fait, ils ne représentent pas la même concentration de ressources. En outre, tandis que les divisions du Centre doivent toutes à des degrés variés s'intéresser aux projets thématiques, leurs responsabilités par rapport à ce volet sont plus directement liées au rôle traditionnel des cinq divisions de programme. Néanmoins, l'approche pluridisciplinaire sera respectée de deux manières : d'une part, grâce à la collaboration de plusieurs divisions à tout projet qui rendrait opportune une action élargie et, d'autre part, par l'intervention sous tous azimuts des bureaux régionaux.

Les programmes à l'appui du DDE sont classifiés selon cinq catégories qui correspondent à l'appellation des divisions du Centre : environnement et richesses naturelles, sciences de la santé, sciences et systèmes d'information, sciences sociales, affaires institutionnelles. Arrêtons-nous ici à quelques exemples du travail accompli par le Centre au moyen de chacun de ces programmes en 1992–1993.

Environnement et richesses naturelles

Ce programme s'articule autour de quatre concentrations distinctes. La première, **agriculture durable à faibles intrants**, recherche par les pratiques que son nom même indique à accroître la production vivrière en encourageant l'exploitation optimale des ressources disponibles localement. Dans les trois prochaines années, l'accent sera mis sur la gestion intégrée de la fertilité des sols ainsi que sur les moyens de protection intégrée (PI). La deuxième, **gestion des ressources en eau**, voit à ce que l'exploitation des ressources nutritionnelles et économiques virtuelles des milieux aquatiques respecte la capacité régénératrice des stocks et protège les habitats. À moyen terme, seraient privilégiées la formulation de politiques et de méthodologies mondiales, la gestion intégrée des bassins hydrographiques et la sécurité des approvisionnements en eau (Proche-Orient). Quant à la **gestion de l'environnement urbain**, les efforts se concentrent sur l'approvisionnement d'eau et la gestion des déchets urbains, ainsi que sur l'amélioration de la production alimentaire en milieu urbain. On examinera la possibilité de recycler l'eau et les déchets pour réduire les incidences néfastes sur l'environnement et accroître la productivité. De même, on souligne, toujours à moyen terme, l'importance des solutions que les collectivités pourront mettre en oeuvre par elles-mêmes, avec la collaboration de l'État, du secteur privé, ou des deux. Une insistance est mise, enfin, sur le développement et la commercialisation de **technologies « vertes »**, ou écotecnologies, qui sont de nature à améliorer ou du moins à ne pas affecter négativement la durabilité de l'environnement. De plus, créatrices d'emploi, elles génèrent des revenus et s'avèrent donc un outil d'affranchissement pour les collectivités pauvres et les populations autochtones. On accorde une égale importance aux écotecnologies qui, en réduisant la dépendance des PVD à l'égard des matières et procédés importés, contribuent à un développement national durable.

À l'écoute de l'agriculteur

Un projet du CRDI en Afrique se propose de développer des technologies favorables à la conservation et à l'amélioration des niveaux de fertilité des sols, de manière à stopper le déclin de la production par habitant. Le projet fait appel à des méthodologies d'« évaluation rurale participative » qui associent les exploitants locaux à un réseau de recherche. Les scientifiques de l'Université d'agriculture Sokoine, en Tanzanie, le Programme de biologie et fertilité des sols tropicaux et l'Université du Zimbabwe étudient les pratiques culturales actuelles. Ils espèrent aider les agriculteurs à trouver des solutions économiques, respectueuses de l'environnement, débouchant sur l'efficacité des ressources et une production plus stable. Ce projet est issu, pour ainsi dire, de la résistance offerte par les agriculteurs à l'adoption de techniques développées sans leur apport.

Potasse et phosphates

L'Afrique orientale, depuis l'Éthiopie jusqu'au Zimbabwe, est riche en ressources agrogéologiques, notamment en phosphates. Malgré cela, ces pays importent presque tous les engrais phosphatés dont ils ont besoin. Une contrainte — d'où l'intérêt de la recherche que le CRDI a promue — est représentée par la nature ignée, et donc volcanique, des dépôts phosphatés, par comparaison aux roches sédimentaires. Un projet récent du CRDI appuie la création d'un réseau de recherche concertée. Celui-ci

s'intéresse aux volets des politiques, de l'écologie et de la valorisation de la recherche agrogéologique, ainsi qu'à la coordination des études dans toute la région. Le réseau se promet de collaborer avec des organismes à vocation analogue en Afrique.

Gestion des déchets au Maroc

Au cours de l'année, le Centre a approuvé un projet expérimental de cueillette et de traitement des déchets ménagers dans la ville de Rabat. Le système est mis au point avec la participation des habitants d'une petite agglomération urbaine jugée zone pilote. Les chercheurs espèrent appliquer le système dans d'autres territoires et l'intégrer aux schémas municipaux d'aménagement. On devrait ainsi mettre fin à l'élimination incontrôlée des déchets ménagers dans les quartiers qui ceignent les grandes villes.

Stratégie pour la recherche sur les pêches dans le monde

La mise sur pied de la Stratégie pour la recherche sur les pêches dans le monde (SRPM), dont le personnel est logé au siège du CRDI à Ottawa, s'est poursuivie au cours de l'exercice 1992-1993. La SRPM est une initiative internationale qui vise à faciliter la coordination des fonds consacrés au développement des pêches par divers donateurs et à renforcer la recherche sur les pêches dans les PVD.

Dans le monde entier, les pêches constituent la principale source de protéines animales de plus de un milliard de personnes et en font travailler 100 millions. Vu l'importance alimentaire et économique des pêches, la recherche aboutira, faut-il espérer, à de meilleures méthodes de conservation et de gestion de la ressource, à une utilisation maximale des prises et à des systèmes d'aquiculture mieux adaptés. La stratégie prône des approches de gestion intégrée suivant quatre axes prioritaires : conservation et gestion de la ressource; amélioration de l'environnement, de l'élevage du poisson et des pêches d'espèces nobles; conservation et utilisation des produits de base et incorporation du lien humain par intégration de la recherche sociale, biologique et technique. La SRPM a été lancée en 1991; son financement provient du PNUD et de la Banque mondiale.

Sciences de la santé

En cette fin de millénaire, la santé humaine est de plus en plus en danger, cela en dépit des percées spectaculaires de la biomédecine. Le CRDI abordera la question des menaces à la santé qui affligent le monde en développement comme conséquence des changements sociaux, de la malnutrition et de maladies particulières. Pour cela, il fera la promotion des recherches nécessaires pour garantir l'adoption d'une approche plus globale à la problématique de la santé et du développement durable.

Le programme privilégie certains domaines d'activité. **Changements sociaux, culture et société** mettra l'accent sur les problèmes de santé qui surgissent du fait de l'instabilité sociale et des grands bouleversements de société, ceux qui découlent par exemple de migrations forcées, de la guerre ou de contraintes subies par l'environnement. En cette décennie, le **SIDA** (syndrome d'immuno-déficience acquise) fait peser une lourde menace. Le soutien accordé par le CRDI à la recherche s'étendra des études relatives à la sexualité humaine à une optimisation des ressources affectées. Le troisième domaine associe **malnutrition et infection**, deux fléaux auxquels doit s'attaquer les travaux sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence de la famille et l'éducation nutritionnelle. Ces activités comprennent également des études sur les plans préventifs d'apports complémentaires sûrs et efficaces, et l'amélioration de la nutrition infantile par un programme mondial d'action vermifuge dont bénéficieront les écoliers. Le quatrième domaine concerne l'étude des **maladies reliées à l'usage du tabac** et des effets de la nicotine sur le développement de la personne et le milieu, et comporte la mise en valeur de l'expérience canadienne comme modèle d'efficacité dans la lutte contre le tabagisme.

Le programme appuiera également des travaux concernant les réactions sociétales à ces problèmes de santé. Ces études des politiques, des priorités et des programmes de santé détermineront de quelle manière toutes les couches de la société peuvent tendre vers les mêmes objectifs : la promotion et la protection de la santé ainsi que des soins de santé eux-mêmes, selon des méthodes propres à optimiser les ressources et à garantir durabilité et équité. En ce qui concerne la **formulation des politiques**, l'accent est mis sur les orientations dans le secteur de la santé et sur l'influence qu'exercent sur la santé publique les politiques adoptées dans d'autres secteurs. Une large part est accordée à la **définition des priorités**, y compris le soutien continu à l'initiative de « Recherche nationale essentielle en santé », puis à la **gestion des systèmes de santé communautaire**, qui apprécie la faisabilité, l'efficacité et l'acceptabilité d'une gestion décentralisée des services de santé.

À la recherche d'un système de santé rationnel

Le Centre a alloué 1,5 million de dollars — et l'ACDI a accordé 3,5 millions de dollars additionnels — au Centre régional de développement et santé (CREDESA) afin qu'il mette en oeuvre un système de soins rationnel au niveau d'un district, celui d'Ouidah, au Bénin. L'étude devrait créer, toujours à l'échelle du district, un régime commun de financement qui soit équitable, et définir quels facteurs sont aptes à favoriser la participation des populations locales à la résolution des problèmes de santé et de développement.

Soins des sidéens à domicile

Un projet financé par le CRDI en République dominicaine aide les malades atteints du SIDA dans les PVD et libère, dans le même temps, des lits en milieu hospitalier. Le projet étudiera l'efficacité d'un programme qui offre aux sidéens formation, éducation et soins infirmiers à domicile. Les résultats obtenus seront comparés à ceux d'établissements de santé traditionnels en matière de survie, de prévention de l'infection, de mesures de précaution et de qualité de vie des patients et de leurs proches. Comme dans d'autres PVD, la capacité hospitalière dominicaine risque de devenir rapidement insuffisante à répondre aux besoins exprimés par les personnes atteintes de la maladie.

Renforcement de la capacité de recherche en Éthiopie

Un projet du CRDI favorisant, en Éthiopie, la mise en place de programmes de deuxième et troisième cycles universitaires et le renforcement de la capacité de recherche en santé entre dans sa phase III. La plupart des diplômés ayant suivi le programme conduisant à la maîtrise et le cours de gestion des soins de santé, financés lors des phases précédentes, travaillent au sein des universités éthiopiennes ou du ministère de la Santé. Nombre d'entre eux ont participé activement à des colloques universitaires ou publié leurs articles dans des revues spécialisées. La phase actuelle consolide les résultats obtenus et donne une nouvelle impulsion aux travaux de recherche au niveau communautaire. Le CRDI, l'ACDI, l'Université d'Addis Abéba et le ministère éthiopien de la Santé comptent parmi les partenaires qui s'intéressent à ce projet.

Initiative sur les micronutriments

L'Initiative sur les micronutriments, résidant au CRDI, s'est poursuivie. Sa création a été rendue possible par le financement consenti par l'ACDI, le CRDI, le PNUD, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Cette initiative entend catalyser tous les efforts pour atteindre les objectifs du Sommet mondial pour les enfants en ce qui a trait à la lutte, d'ici à l'an 2000, contre la malnutrition par carence d'oligo-éléments. Les objectifs particuliers comprennent ici l'élimination virtuelle des troubles par déficience d'iode, celle des carences en vitamine A et leurs séquelles, y compris la cécité, et enfin la réduction de l'anémie ferriprive chez les femmes à hauteur du tiers des niveaux de 1990. L'initiative a pour but premier de faciliter la mise en oeuvre de programmes nationaux.

Sciences et systèmes d'information

Le programme des Sciences et systèmes d'information comprend trois domaines d'activité. Le premier, **recherche sur les politiques d'information**, appuie l'élaboration des politiques d'information et de communication et les instruments compatibles avec la situation nationale sur les plans technique, économique et culturel. L'accent est mis sur les politiques qui facilitent le droit à l'information, la liberté d'accès, la planification et la prise de décision à tous niveaux, et l'amélioration de l'application des technologies de l'information.

Le deuxième domaine porte sur la **création de compétences en matière d'information** et insiste sur le développement des ressources humaines et institutionnelles permettant de fortifier la capacité des pays moins développés à gérer l'information ainsi que la communication et ses techniques.

Le groupe **élaboration et application de logiciels** (EAL) forme la troisième composante et appuie le développement, l'adaptation et l'utilisation de systèmes logiciels répondant aux exigences de gestion de l'information des PVD. Avec l'achèvement, en 1993–1994, de la version H de MINISIS (Système bidirectionnel de mini-ordinateur pour le repérage de l'information et la gestion de bibliothèques), l'attention se déplacera du progiciel même vers des applications sous MINISIS (p. ex. : formation à tous les aspects préparant ou permettant la conversion aux systèmes automatisés de gestion de l'information). L'élaboration de nouvelles applications, pour MINISIS en particulier, constituera le noyau des activités du programme. Les domaines d'application directement liés au plan d'Action 21 comprennent la gestion de l'information relative aux substances chimiques toxiques potentielles, aux lois, aux plans d'aménagement du territoire et à la coordination de l'aide au développement.

Systèmes d'information viables en Afrique

Des systèmes d'information et de communication viables et une infrastructure adéquate sont la condition préalable à toute approche dynamique pour résoudre les problèmes du continent africain. L'accès à ces technologies revêt une grande importance compte tenu du besoin, pour les Africains, d'une coopération et d'une intégration économiques élargies, et de la possibilité de répondre à des situations de crise dans le cas des opérations de maintien de la paix ou d'intervention humanitaire, et dans les domaines de l'environnement, de la santé et de la réhabilitation. Durant l'exercice considéré, le Conseil des gouverneurs a approuvé un projet ayant pour principal objectif de mettre en place en Afrique l'infrastructure de soutien nécessaire pour un maillage informatique efficace à l'échelle régionale. Le projet permettra l'établissement de liens entre les utilisateurs, qu'il s'agisse d'individus ou d'institutions, et le noeud national, puis au niveau infrarégional et international.

Marketing des produits de l'information

Un important aspect du développement durable fait en sorte que les projets valables puissent se poursuivre et faire sentir leurs effets bien après le départ des donateurs. Les travaux entrepris dans le domaine des sciences de l'information, par exemple, comporteront, sous une forme ou une autre, le marketing des produits élaborés et un volet de « vente » aux gouverne-

ments locaux et autres organismes. Ceux-ci reconnaîtront alors l'opportunité de poursuivre leur soutien.

Trois projets du CRDI approuvés durant l'année ont pour but l'élaboration, la mise à l'essai et la diffusion de mécanismes de marketing. L'Institut indien de gestion est en voie de concevoir des biens et services en information de gestion et d'en expérimenter les méthodes mercatiques auprès d'universitaires, de dirigeants du monde des affaires et du secteur industriel et d'autres clientèles cibles. Un autre projet doit fixer une stratégie intégrant les techniques de commercialisation pour insuffler au Réseau d'information sur le développement pour l'Asie du Sud (DEVINSA) — réseau unique d'information régionale qui gère une base de données sur l'environnement, le développement et d'autres questions socio-économiques — l'esprit d'entreprise qui lui permettra de devenir autonome. Grâce au troisième projet, l'Institut antillais de recherche industrielle basé à Trinité adoptera une approche stratégique en faveur de services d'information mercatiques offerts aux entreprises industrielles de Trinité et Tobago et aux autres entrepreneurs anglophones de la zone des Caraïbes.

Sciences sociales

Le programme des Sciences sociales finance les recherches qui aident les PVD à formuler, appliquer et évaluer des politiques publiques faisant la promotion d'un développement humain durable et équitable; il prône aussi l'intégration des politiques sociales et économiques; il renforce enfin les liens entre scientifiques et décideurs en vue de rendre la recherche plus pertinente par rapport aux politiques axées sur le savoir.

La recherche dans le domaine des **politiques sociales** tend à encourager des politiques innovatrices ayant trait aux processus, les mesures concrètes de lutte contre la pauvreté et le développement durable. Elle élucide les mécanismes par lesquels de bonnes décisions sont conçues, appliquées et évaluées, ainsi que les modalités, les moyens et le degré de succès espéré.

Sous le titre de **systèmes d'apprentissage au service du changement**, la recherche se concentrera sur la découverte, l'examen et la promotion de nouveaux systèmes d'apprentissage, de méthodes, d'instruments et de politiques qui appuient les efforts en faveur du développement durable et équitable.

Le troisième volet d'activités, les **politiques macro-économiques**, entend promouvoir une meilleure gestion économique par la recherche sur les moyens d'établir ou de préserver une structure macro-économique viable (gestion de la balance des paiements, politique fiscale et monétaire, banque et financement) dans un environnement international en mutation. Les chercheurs sont invités à dépasser la perspective à courte vue des années 1980 pour adopter une vision du développement plus clairvoyante.

Accorder une attention spéciale aux **politiques industrielles et agricoles** signifie avoir conscience de l'importance des deux principaux supports de l'économie des pays pauvres. La capacité des secteurs industriels et agricoles de changer et de s'adapter aux évolutions du contexte mondial déterminera le succès des ajustements structurels dans les PVD et le mieux-être de leurs citoyens. La recherche se concentrera sur les secteurs industriels à potentiel de croissance et sur les facteurs qui facilitent (ou qui, inversement, entravent) les gains de productivité au sein de la petite entreprise.

À cause d'une interdépendance croissante et de la formation de blocs commerciaux dans l'hémisphère Nord, le Sud est réceptif à l'**intégration régionale** sans laquelle il ne saurait y avoir, dans certaines régions, — et notamment en Afrique subsaharienne — de développement durable. La recherche abordera les éléments fondamentaux, d'ordre politique, social, culturel et institutionnel; elle examinera dans quelle mesure ces besoins doivent être inclus ou exclus des arrangements d'intégration particuliers. Le Centre modulera donc ses interventions selon les besoins de chaque région.

Avers et revers de la médaille

Deux projets approuvés par le Centre au cours de l'année avaient pour objectif de considérer la question des politiques sociales sous un double angle : d'un côté, celui de l'Amérique latine et, à l'opposé, celui du Canada. Le premier projet tente de cerner la recherche stratégique et les programmes de formation qui tentent de répondre aux problèmes déjà circonscrits de politiques sociales à court terme.

Plusieurs pays de la région sont associés aux travaux auxquels participent quelques-uns des chercheurs les plus expérimentés et certaines des institutions les plus réputées d'Amérique latine. Le débat interinstitutionnel y est encouragé en vue d'évaluer en profondeur certaines politiques et d'émettre des recommandations à l'adresse de divers paliers de gouvernement. La participation de spécialistes des sciences sociales canadiens facilitera les comparaisons sur le plan international. De la même manière, des personnes ressources des PVD participent au second projet qui fait la synthèse de l'expérience canadienne dans la prestation de politiques sociales et de programmes sociaux. Ce travail, appuyé de concert par l'ACDI et le CRDI, est censé tirer, de l'expérience et de l'expertise acquises par le Canada dans ce domaine, des enseignements qui pourraient s'avérer précieux pour les PVD.

L'éducation qui rend compétitif

Le Centre appuie, dans sa phase préliminaire, un projet qui vise à dresser le bilan de la situation dans le domaine de l'éducation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Le projet est une initiative d'Inter-American Dialogue. Depuis 1982, cette institution regroupant les plus grands savants d'Amérique latine, du Canada et des États-Unis se penche sur des sujets d'envergure régionale et formule des recommandations allant des questions de nature monétaire aux conflits régionaux. Le projet en cours est motivé par la conviction que la capacité de faire face avec succès aux nouvelles données de l'économie et de la gestion est déterminante pour le développement futur de la région et pour sa compétitivité sur les plans économique, scientifique et technologique.

Réforme fiscale et changement structurel

Les crises successives depuis le choc pétrolier de 1973 ont fait vaciller le système fiscal de nombreux PVD. En effet, la capacité de perception de ces pays a été affectée, sans que des financements externes ne viennent compenser les déficits ainsi accumulés. Avec l'appui du CRDI, les chercheurs de sept États analyseront les réformes mises en vigueur récemment dans leurs pays respectifs sous les aspects de l'accroissement des recettes fiscales, de l'efficacité économique, de la faisabilité administrative et de la distribution du revenu. Le choix des chercheurs et leur collaboration sont de nature à contrer la tendance des créateurs de modèles macro-économiques et des spécialistes des finances publiques à suivre des voies divergentes. L'Université Western Ontario sera associée de près à l'étude.

Intégration africaine

Les expériences d'intégration tentées en Afrique n'ont connu qu'un succès très mitigé en raison d'efforts mal dirigés et non suffisamment étayés sur des connaissances solides. La recherche a fait défaut et on connaît mal ce qui peut, ou ne peut pas, trouver une application sur ce continent. Un projet appuyé par le CRDI propose la création d'un réseau indépendant de chercheurs pluridisciplinaires qui s'attacheront à jeter les bases d'une connaissance plus approfondie du processus d'intégration de l'Afrique orientale et australe. Le projet offre les garanties de la rigueur scientifique, tout en favorisant les échanges entre les chercheurs et les dirigeants politiques dans le cadre des zones commerciales privilégiées.

Initiatives et affaires institutionnelles

La Division des initiatives et affaires institutionnelles du CRDI n'existe officiellement que depuis le début de l'exercice considéré. Chose compréhensible, elle a consacré une partie de l'année 1992–1993 à s'imprégner du sens de sa mission, à mesurer l'ampleur du champ d'application des « affaires institutionnelles », à préciser le mandat général de la Division et à définir les nouveaux programmes qu'il lui appartient de mettre en oeuvre.

En réalité, la Division puise sa raison d'être dans la réponse donnée à deux questions souvent posées par ceux qui s'interrogent sur le rôle et l'efficacité du Centre et par d'autres personnes plus au fait des réalisations des chercheurs que le Centre appuie depuis plus de 20 ans. La première question, de plus en plus explicite, est la suivante : Comment le Centre peut-il s'assurer que les résultats des recherches qu'il subventionne sont vraiment mis au service du monde en développement? Et la seconde : Comment le Centre peut-il, le plus efficacement qui soit, faire le courtage des connaissances acquises auprès de ceux qui lui ont conféré un mandat?

La Division s'est donc orientée dans une double direction :

- promouvoir l'efficacité des programmes et des actions du CRDI non seulement en recherchant les meilleurs résultats, mais également en s'assurant que ces résultats sont dûment mis en valeur et que les institutions avec lesquelles le Centre collabore sont elles-mêmes efficaces;
- élever le niveau de visibilité du Centre par des efforts d'éducation du public et de communication.

La Division réalise le premier volet de sa mission par des activités de recherche axées sur l'importance de la capacité de recherche en faveur des objectifs de durabilité. Par le biais d'autres activités, elle fait en sorte que des résultats spécifiques de recherche — aussi bien dans le domaine de l'agriculture que dans celui de la santé ou des sciences sociales — soient appliqués à la résolution des problèmes qui avaient motivé la recherche en premier lieu. Rejoindre le public est, pour le Centre, une fonction tout aussi importante; par ce deuxième volet, les liens du Centre avec les Canadiens, la communauté scientifique et les décideurs du pays seront renforcés.

La Division réalise ces objectifs par l'entremise de quatre programmes, auxquels s'ajoute le travail de la bibliothèque de recherche qui continue de revêtir la même importance que toujours pour les travaux du CRDI.

Gestion des systèmes d'innovation

Ce premier programme de gestion des systèmes d'innovation (PGSI) renforce les capacités des PVD, et d'organismes comme le Centre, à comprendre et à s'engager plus avant dans le soutien au processus d'innovation, qu'il s'agisse des résultats de la recherche financée par le CRDI ou des connaissances générées par d'autres moyens. Il comporte trois sous-programmes : efficacité des recherches, processus d'utilisation de la recherche, gestion du changement scientifique et technique. Un effet immédiat de ces actions, dans le domaine des produits de la recherche, sera l'établissement de liens plus étroits entre les intervenants du secteur privé au Canada et leurs homologues dans les PVD.

**Le bois du palmier
source inespérée de
richesse**

La chance tournera peut-être pour de nombreux pays producteurs de palmiers dattiers obligés d'importer d'outre-mer le bois dont ils ont besoin, si un projet de valorisation de la recherche exécutée en Égypte sous les auspices du CRDI est couronné de succès. Dans ce projet, le CRDI appuie les efforts déployés pour mettre en valeur les acquis d'une recherche menée à bien, sans sa participation, par une université du pays. Des travaux antérieurs ont démontré que la nervure du palmier dattier, exploitée à bon escient, pourrait remplacer avantageusement le bois de feuillu pour la fabrication de cadres, meubles, dessus de table, etc.

**Des fibres de meilleure
qualité**

Un projet analogue, au Bangladesh, vise à faire bénéficier le plus grand nombre de gens des résultats d'une recherche qui améliore la qualité du jute. Dans ce cas, les chercheurs ont pu isoler les enzymes capables d'améliorer les fibres de qualité inférieure mises habituellement de côté. C'est au cours de l'année dernière que le Centre a approuvé l'octroi des fonds de R-D qui permettront la poursuite et la diffusion de la technologie de sélection enzymatique. Les bactéries employées lors du procédé ont fait l'objet d'essais probants; elles ne sont pas nocives pour l'environnement.

Programme d'activités spéciales

Le deuxième programme de la Division couvre quatre domaines d'activité. Le premier d'entre eux, *sexes et développement durable*, assure la prise en compte du rôle de la femme et de l'application du principe de l'égalité des sexes dans tous les programmes et projets du CRDI. Il doit également servir de catalyseur pour les travaux de recherche qui innovent en cette matière.

Le second, *partenariats canadiens*, entend resserrer les liens du Centre avec les groupements canadiens de R-D dans les secteurs public, privé et non gouvernemental, afin de s'assurer dans une plus large mesure de leur appui, et de pouvoir compter sur des ressources susceptibles de contribuer aux objectifs du Centre. Le travail effectué dans ce domaine d'activité est mû par le désir d'établir des liens institutionnels plutôt que ponctuels, ou fondés uniquement sur des coopérations sporadiques. Le Centre se propose également de nouer des liens avec nombre de groupements qui, au sein de la communauté canadienne, jouent un important rôle, réel ou potentiel, pour la cause du développement international, mais sans qu'ils n'aient jamais été des partenaires traditionnels du CRDI.

Le troisième domaine d'activité, *développement des ressources humaines*, poursuit le travail déjà entrepris par l'ancienne Division des bourses du CRDI.

Le quatrième domaine regroupe les initiatives qui n'entrent pas strictement dans les priorités de programme définies, mais auxquelles le CRDI décide d'accorder un soutien en raison de leur envergure et de leur pertinence par rapport aux grands objectifs poursuivis. Outre l'élément de flexibilité et de risque calculé qu'elles introduisent dans la vie du Centre, ces projets reflètent son parti pris en faveur de la croissance, de l'audace et de l'innovation.

**Prescriptions de la loi
et rôle de la femme en
pays musulman**

Reconnaissant l'urgence de rendre compte de toute discrimination systématique commise à l'encontre des femmes et tolérée par la loi et les voies culturelles, le CRDI appuie une étude sur l'influence des lois qui, en pays musulman, touchent à la vie des femmes. Le travail financé par le Centre sera mené en Inde et en Turquie, deux pays à majorité musulmane pourtant très différents l'un de l'autre. Une somme de références et de données sur les lois et la jurisprudence en vigueur dans les deux pays pourra être réunie et largement diffusée.

**La guerre civile
et ses effets**

L'Institute of Agriculture, basé à Sri Lanka, et l'ONG Women in Development ont entrepris d'étudier les effets de la guerre civile sur l'accès des femmes aux ressources vitales. Le projet, qui prend appui sur une enquête menée auprès de 2 000 femmes réfugiées d'origine tamile, insistera sur l'accès à la terre et aux conditions d'élevage. L'impact du conflit sur le rôle et les attitudes sexistes au sein de la collectivité tamile, et sur l'accès des femmes à l'eau potable, à la nourriture et aux installations sanitaires essentielles, seront également examinés. Le projet veut faire connaître une situation largement ignorée; ces réfugiés sont des femmes dans la majorité des cas.

**La voix des femmes
d'Afrique du Sud**

Un autre projet vise à mieux articuler, à l'aide d'une recherche systématique, les attitudes des femmes sud-africaines à l'égard de la réforme constitutionnelle. Il doit aussi élaborer une charte de l'égalité des sexes. Le projet, pris en charge par la South African Women's National Coalition, organisme multiracial et pluraliste sur le plan politique, offre aux femmes sud-africaines l'occasion unique d'incorporer les principes de l'égalité des sexes dans le processus de transformation démocratique en cours.

**Pour que les
organisations
canadiennes vivent**

Le Centre a approuvé, durant l'année écoulée, une série de projets appuyant le travail de ses partenaires canadiens. Un des projets financés a pour but de soutenir trois études menées par des sociétés savantes qui se penchent sur des problèmes régionaux, par le biais d'un appui partiel à un secrétariat unifié : l'Association canadienne des études latino-américaines et caraïbes, l'Association canadienne des études africaines, l'Association canadienne des études asiatiques.

Un autre projet soutient les efforts du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) pour aider les ONG canadiennes à se revitaliser et à s'adapter aux mutations profondes de notre monde. Au bout du compte, dix ONG seront ainsi mieux armées pour l'avenir; de plus, le CCCI sera en mesure de proposer à de nombreuses autres ONG canadiennes une trousse de formation.

Un troisième projet renforcera la capacité interne des ONG canadiennes à formuler des politiques en faveur du développement pour asseoir, au Sud, leur crédibilité et leur efficacité comme interlocuteurs au sein des partenariats, et affirmer, au Nord, leur force de persuasion. Un autre projet permet d'aider le Centre for Management de Banff (Alberta) à mettre sur pied un programme de formation en gestion d'une durée de cinq jours consacré à un exercice de définition des besoins, à l'intention de 30 dirigeants d'ONG.

Évaluation

Le troisième grand programme de la Division, l' **évaluation**, a été créé par la nouvelle Section de l'évaluation du Centre. Celle-ci a élaboré une stratégie d'évaluation générale que le Conseil des gouverneurs a approuvée vers la fin de l'exercice. Le programme tend à accroître l'efficacité et l'efficience du Centre, à renforcer sa capacité d'évaluation pour améliorer la qualité et la gestion de la recherche, à mener et appuyer des travaux tendant à raffiner les instruments et méthodes d'évaluation, puis à disséminer l'information sur les évaluations afin de promouvoir leur utilisation dans la prise de décision.

Par la mise en oeuvre d'un tel programme, la fonction d'évaluation est virtuellement intégrée au processus de prise de décision du CRDI dès la formulation des propositions de projets. C'est pourquoi des dispositions prévoyant l'exercice de cette fonction ont été explicitement englobées dans plusieurs projets : citons celui créant un réseau mondial de lutte contre la leishmaniose, cet autre qui soutient la Fondation BAIF de recherche pour le développement, en Inde, et un autre projet en faveur de l'égalité des sexes dans le processus démocratique d'Afrique du Sud.

Information publique

Le **programme d'information publique** forme le quatrième programme de la Division et se veut essentiellement la fenêtre par laquelle le CRDI présente le processus même de la recherche. Le programme étend ses activités dans quatre grandes directions. Ses initiatives de relations publiques prévoient le maintien d'une liaison permanente avec le gouvernement (p. ex. : séances d'information à l'intention des députés), l'organisation annuelle d'un Institut d'été pour les élèves et les enseignants des écoles secondaires, le soutien aux projets médiatiques, y compris la série télévisée « North-South » (la seule série en langue anglaise consacrée au développement), et la diffusion de l'information et de la recherche sur des thèmes majeurs comme celui de l'environnement. Le programme accorde une attention particulière à l'éducation du public afin de sensibiliser le plus grand nombre de gens avec l'aide de ses alliés stratégiques au sein des ONG, du secteur privé et, bien sûr, de la communauté scientifique et universitaire. Un autre domaine du travail d'information publique porte sur la coédition et la diffusion d'ouvrages de recherche et autres documents, notamment ceux qui sont préparés dans les pays du tiers-monde et par des chercheurs que le Centre a appuyés. Commun à toutes ces initiatives est l'effort de rédaction, de conceptualisation et de réflexion pour produire des documents d'information qui rendent compte de l'activité du CRDI : brochures et publications variées, allant des ouvrages de vulgarisation aux documents scientifiques.

Forum du développement

« Pour l'amour de la Terre : le point de vue du Sud » était le titre d'une des six manifestations tenues dans la série « Forum du développement » qu'organise le CRDI. D'autres forums ont débattu de la sécurité alimentaire globale et des transferts de technologies. De telles rencontres attirent entre 100 et 150 personnes — parfois beaucoup plus — parmi lesquelles on compte des universitaires et des représentants des ONG, du gouvernement, du corps diplomatique et des médias. Ces séances, propices à la discussion

des questions liées au développement, sont quelquefois animées et toujours éclairantes. Outre ces forums, une série de séminaires du midi ont été tenus sur les thèmes du plan d'Action 21.

Publications du CRDI

La contribution du CRDI en tant qu'organisme de recherche comprend non seulement la production des résultats obtenus par ses travaux de recherche, mais également leur publication. Durant l'année écoulée, le Centre a réalisé un certain nombre d'ouvrages dans les domaines de l'environnement et du développement, de la science et technologie, et de la communication pour le développement. Citons quelques titres : *A New Kind of Sharing*, *Pour l'amour de la Terre*, *Poles Apart* et *101 technologies pour le Sud par le Sud*. Il s'agit en général de publications originales, appréciées non seulement au Canada mais dans le monde entier.

Institut d'été

Pour la troisième année consécutive, l'Institut d'été du CRDI a donné l'occasion à des professeurs canadiens de se familiariser avec les réalités des échanges entre scientifiques du Canada et du tiers-monde afin de « trouver des solutions locales à des problèmes locaux ». L'Institut avait pour but, comme par le passé, de permettre à ces enseignants de revenir dans leurs classes et d'innover en présentant à leurs élèves un éclairage nouveau sur les enjeux et les perspectives de l'action pour le développement. Le programme comprenait un atelier de deux jours à Ottawa et une visite de douze jours sur le site de projets financés par le CRDI au Costa Rica.

Un débat ouvert

Patricio Meller, directeur exécutif de la Corporación de Investigaciones Económicas para Latinoamérica (CIEPLAN), du Chili, a entrepris une tournée de conférences dans tout le Canada, sous les auspices du CRDI, de l'ACDI et de la Société canadienne pour le développement international. La tournée couvrant plusieurs villes (Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver), a donné lieu à des discussions spontanées sur les questions du développement, y compris l'Accord de libre-échange en Amérique du Nord (ALENA) et ses implications pour l'Amérique latine, et d'autres sujets ayant trait à la libéralisation du commerce, à la réforme économique et aux répercussions de cette dernière sur des pays comme le Chili. La tournée, qui a attiré un vaste public, a été marquée par des présentations percutantes et des débats animés. P. Meller a rencontré les membres du monde financier de Toronto et animé un Forum du développement fort intéressant autour de la question : « En a-t-on fini avec la dette? » Les médias ont fait largement écho à l'événement en publiant plusieurs articles — dont un rédigé par Meller lui-même — sur la visite de cette personnalité marquante, sur l'action de CIEPLAN et sur l'appui du CRDI.



Information sur les projets, les publications et les services de la Bibliothèque du CRDI

Liste des projets de recherche

La banque de données IDRIS, le Système d'information interorganismes sur la recherche en développement, contient la liste complète des projets du CRDI. IDRIS, établie à l'initiative du CRDI, est une activité concertée visant à réduire le chevauchement des efforts de recherche dans les pays du tiers-monde. La banque réunit présentement des informations sur les projets de recherche financés par le CRDI et cinq autres organismes de développement engagés dans des travaux de recherche, à savoir :

- le Conseil de la science et de la technique pour le développement international (BOSTID);
- l'Agence finnoise de développement international (FINNIDA);
- la Fondation internationale pour la science (FIS);
- l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA);
- l'Agence suédoise de coopération en recherche avec les pays en développement (SAREC).

L'interrogation en direct de la banque IDRIS permet entre autres l'extraction de données propres à un organisme, une région, un pays, une discipline, un chercheur ou un sujet.

Publications de recherche

Tout document qui résulte d'un projet du CRDI ou qui est rédigé par le personnel du CRDI est versé au fonds documentaire de la bibliothèque du CRDI. Ce fonds documentaire comprend plus de 60 000 titres portant sur le développement international et la recherche. La banque de données BIBLIOL permet un accès informatisé à cette impressionnante documentation. La recherche peut être faite par auteur (y compris pour les ouvrages collectifs), par titre, par sujet, etc. Les documents du fonds de la bibliothèque du CRDI peuvent être consultés sur place. On peut également obtenir des photocopies ou des microfiches par le Service de prêts entre bibliothèques. La bibliothèque est située au CRDI, 250, rue Albert, à Ottawa, au 9^e étage. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Bases de données sur le développement

Les banques de données IDRIS et BIBLIOL font partie du Service de bases de données sur le développement (SBDD). Le SBDD donne également accès au catalogue des bibliothèques de plusieurs agences des Nations Unies (FAO, OIT, Unesco, UNIDO et OMS) et de la USAID. Ces banques de données peuvent être interrogées en direct et ce, gratuitement, par tout organisme à but non lucratif. La plupart des bibliothèques universitaires canadiennes (et plusieurs autres dans le monde), de même que des

organisations non gouvernementales et plusieurs ministères (fédéraux et provinciaux) utilisent le service. Si votre organisme n'est pas déjà inscrit au SBDD, communiquez avec le gestionnaire du SBDD, à la bibliothèque du CRDI :

Bibliothèque du CRDI
BP 8500, Ottawa (Ontario)
Canada K1G 3H9

Téléphone : (613) 236-6163 (poste 2578)

Télécopieur : (613) 238-7230

Internet: IDRC!Alain_Lamirande/O=IDRC_CRDI@MHS.ATTMAIL.COM

Envoy 100: IDRC.LIBRARY

X.400: N=Alain Lamirande/C=CA/A=ATTMAIL/P=GC+IDRC/O=IDRC CRDI



Le Conseil des gouverneurs

*Flora MacDonald**

Présidente du Conseil des
gouverneurs
Ottawa (Canada)

*Joan E. Foley**

Vice-présidente du Conseil des
gouverneurs
Toronto (Canada)

*Keith A. Bezanson**

Président et chef de la direction
Ottawa (Canada)

*Anne-Claude Bernard-Bonnin**
Montréal (Canada)

*Albert J. Butros**

Jubeiha (Jordanie)

Saisuree Chutikul

Bangkok (Thaïlande)

Jocelyne Côté-O'Hara

Ottawa (Canada)

Niki Goulandris

Kifissia (Grèce)

David A. Hamburg

New York (États-Unis)

*Walter J. Kamba**

Harare (Zimbabwe)

Peter A. Larkin

Vancouver (Canada)
(Fin du mandat le 18 juin 1992)

Alexander A. MacDonald

Antigonish (Canada)
(Fin du mandat le 18 juin 1992)

Lucille Mathurin Mair

Kingston (Jamaïque)

Marcel Massé

Ottawa (Canada)

*Robert C. McGinnis**

Winnipeg (Canada)

*Jean-Guy Paquet**

Québec (Canada)

*Vulimiri Ramalingaswami**

New Delhi (Inde)

Shridath Ramphal

Guyane

Marie-Angélique Savané

Dakar (Sénégal)

*Clara Zomer**

San José (Costa Rica)
(Fin du mandat le 3 août 1992)

* Comité de direction



Cadres supérieurs et Directeurs régionaux

Keith A. Bezanson
Président

Raymond J. Audet
Directeur général, Finances
et administration

Robert Auger
Secrétaire et Conseiller juridique

Pierre Beemans
Directeur général, Initiatives
et affaires institutionnelles

Antoine Hawara
Trésorier

Maureen Law
Directrice générale, Sciences
de la santé

Caroline Pestieau
Directrice générale, Sciences
sociales

Martha B. Stone
Directrice générale, Sciences
et systèmes d'information

Anne V.T. Whyte
Directrice générale, Environnement
et richesses naturelles

Gérald R. Bourrier
Directeur régional, Afrique centrale
et occidentale (Dakar)

L. Fernando Chaparro
Directeur régional, Amérique latine
et Antilles (Montevideo)

Jingjai Hanchanlash
Directeur régional, Asie du Sud-Est
et de l'Est (Singapour)

Fawzy Kishk
Directeur régional, Moyen-Orient
et Afrique du Nord (Le Caire)

Vijay G. Pande
Directeur régional, Asie du Sud
(New Delhi)

Eva M. Rathgeber
Directrice régionale, Afrique
orientale et australe (Nairobi)

Pierre Sané
Directeur régional, Afrique
orientale et australe (Nairobi)
(Démission le 31 août 1992)

Marc Van Ameringen
Directeur régional, Afrique australe



Exposé financier et faits saillants

La subvention parlementaire initiale de 115 millions de dollars accordée au CRDI pour 1992–1993 a été amputée de 0,9 million de dollars conformément au programme fédéral de réduction des dépenses gouvernementales. La subvention a ensuite été majorée de 3 millions de dollars dans le but exprès de financer une initiative sur les micronutriments en collaboration avec nombre d'autres donateurs. Le résultat net de ces deux mesures a été d'augmenter la subvention à 117,1 millions de dollars.

L'exercice a été marqué par des tournants importants pour le Centre.

À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en juin 1992, le Premier ministre a annoncé que le CRDI deviendrait un organisme d'Action 21 et que le Canada continuerait de contribuer 115 millions de dollars par année pour que le Centre poursuive son travail sur le développement durable.

En mars 1993, le Conseil des gouverneurs a approuvé le nouveau programme institutionnel du Centre pour les trois prochaines années. Ce programme cible mieux la recherche que le Centre entend financer et établit des sphères de recherche et des objectifs précis. Au cours des trois prochaines années, le Centre consacrerait 50 % de ses fonds de programme à six thèmes environnementaux, 40 % à d'autres initiatives de développement durable et équitable et 10 % à de nouvelles initiatives. Ce faisant, le Centre privilégierait fortement la recherche novatrice, la création de nouveaux partenariats internationaux, la concurrence interne pour l'obtention des fonds de programme et l'efficacité du fonctionnement.

Au cours de 1992–1993, le Centre a ouvert un petit bureau régional en Afrique du Sud pour y administrer son programme d'aide à la recherche.

Simultanément à la réorientation de son programme, le Centre a terminé le travail entrepris deux ans plus tôt pour modifier sa structure organisationnelle et réduire son effectif d'environ 20 %. Cette compression du personnel a entraîné une baisse de 2,9 millions de dollars des coûts de fonctionnement en 1992–1993, soit une chute de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 1991–1992, le Centre a dû absorber le plein coût de la restructuration, estimé à 5,8 millions de dollars, et a donc terminé l'exercice avec un avoir négatif de 1,9 million de dollars. En 1992–1993, il a réussi à combler ce déficit et à terminer l'exercice avec un avoir de 64 250 \$.

En mars, le Centre a informé son Conseil des gouverneurs qu'il avait atteint, un an plus tôt que prévu, le ratio programme/administration visé, et qu'il poursuivrait malgré tout les efforts entrepris dans le sens d'une réduction de ses coûts de fonctionnement pour se conformer aux récentes décisions gouvernementales.

La restructuration qui s'est accompagnée d'un mouvement vers la décentralisation de la prise de décision exige que tout un chacun partage une compréhension commune des nouveaux rôles et des nouvelles attributions des différents départements et postes du CRDI. C'est pour arriver à cette compréhension que le Centre a entrepris une étude de sa gestion financière qui doit être achevée en 1993-1994.

Le Centre a aussi décidé de se pencher sur ses opérations de recouvrement des coûts associés à son travail avec d'autres organisations. De nouvelles orientations sont aussi proposées; ces politiques seront mises en application en 1993-1994 si elles sont approuvées.

Recettes

Les recettes totales du CRDI ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente et se chiffraient à 126,2 millions de dollars. Cette somme comprend la subvention du Parlement de 117,1 millions de dollars, des revenus de 1,5 millions de dollars provenant de placements et d'autres sources ainsi que des revenus de contrats de recherche de 7,6 millions de dollars. La figure 1 illustre l'évolution enregistrée au cours des quatre dernières années et pour l'année à venir.

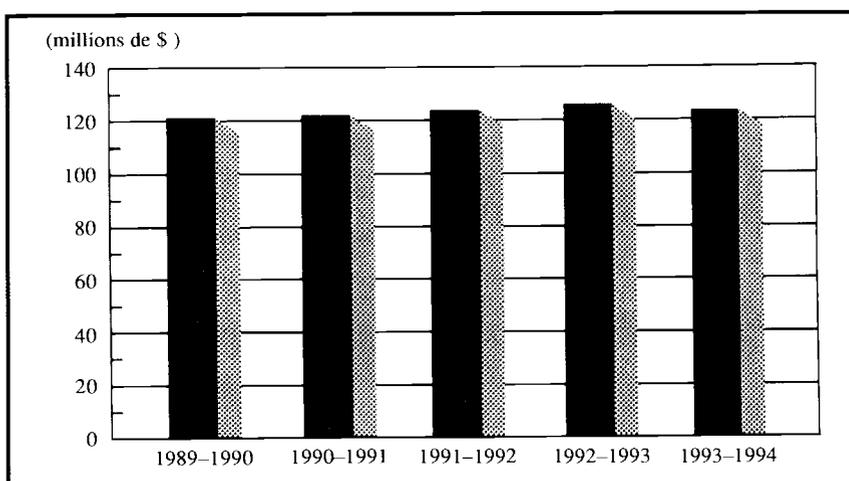


Figure 1. Total des revenus du CRDI de 1989-1990 (réalisations) à 1993-1994 (budget).

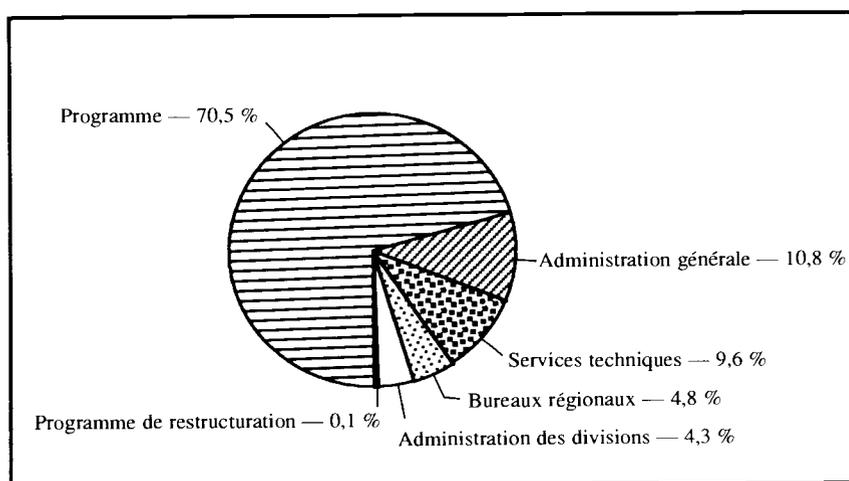


Figure 2. Ventilation des dépenses réelles en 1992-1993.

Le plus grand écart par rapport à l'an dernier est celui des contrats de recherche en hausse de 2,1 millions de dollars, soit une augmentation de 37,3 %. Cela reflète la décision du Centre de renforcer et d'élargir ses liens avec des institutions de même nature que lui. La subvention du Parlement ne représente qu'une augmentation de 1,3 million de dollars (1,1 %), tandis que les revenus provenant de placements et d'autres sources diminuent substantiellement par rapport à l'an dernier (-24 %). Cela est dû à l'effet conjugué de la réduction du niveau moyen du portefeuille de placement durant l'année et à la baisse du rendement moyen des titres.

Au cours de l'exercice, le Centre a eu recours à de nouveaux mécanismes financiers comme les dividendes non convertibles et les titres en devises pour obtenir un meilleur taux de change sur les fonds transférés. Il a ainsi réalisé une somme de 0,6 million de dollars qui a été portée aux états financiers.

Durant l'exercice 1992-1993, les dépenses se sont élevées, au total, à 124,2 millions de dollars, traduisant une réduction de 9,5 millions de dollars par rapport à l'année précédente. La figure 2 indique la part relative de chaque catégorie de dépenses en 1992-1993.

Le tableau 1 met en regard les dépenses réelles engagées dans les quatre années précédentes se terminant le 31 mars 1993. La figure 3 illustre l'évolution par type des dépenses au cours de la même période et les dépenses escomptées pour l'année à venir.

Tableau 1. Dépenses (M\$) de 1989-1990 à 1992-1993.

	Réalizations							
	1992- 1993	% du total	1991- 1992	% du total	1990- 1991	% du total	1989- 1990	% du total
Activités de recherche								
pour le développement	\$ 81,5	65,6	\$ 83,0	62,1	\$ 66,9	56,7	\$ 78,5	60,0
Activités reliées à la recherche	18,7	15,1	20,3	15,2	24,5	20,8	25,2	19,3
Administration générale	13,4	10,8	13,7	10,2	11,5	9,8	11,1	8,5
Bureaux régionaux	6,0	4,8	5,9	4,4	8,0	6,8	8,7	6,6
Administration des divisions	5,3	4,3	5,2	3,9	7,0	5,9	7,4	5,7
Programme de restructuration	0,2	0,1	5,8	4,3	—	—	—	—
Coûts recouverts :								
Sur les contrats de recherche	(0,3)	-0,2	(0,2)	-0,1	—	—	—	—
Sur les opérations en monnaie étrangère	(0,6)	-0,5	—	—	—	—	—	—
Total	\$124,2	100,0	\$133,7	100,0	\$117,9	100,0	\$130,9	100,0

Note : Les chiffres de 1991-1992 ont été repris pour en assurer la cohérence avec ceux de 1992-1993. Ceux des autres années n'ont pas été touchés.

Activités de recherche pour le développement

Les activités de recherche au service du développement reflètent les coûts directs de tous les projets de recherche scientifique et technique financés par le CRDI dans les pays en développement. Elles sont la raison d'être du Centre. Dans cette catégorie des dépenses entrent les projets qui sont définis, élaborés et administrés par des chercheurs du tiers-monde, les projets du CRDI et des réseaux internationaux de recherche et les contrats de recherche gérés pour le compte d'autres organismes d'aide.

En 1992-1993, les dépenses afférentes aux activités de recherche pour le développement ont atteint 81,5 millions de dollars, soit 65,6 % des dépenses totales du Centre — une amélioration par rapport aux 62,1 % de l'année dernière. En dollars absolus, ces dépenses sont inférieures de 1,5 million de dollars à celles de 1991-1992.

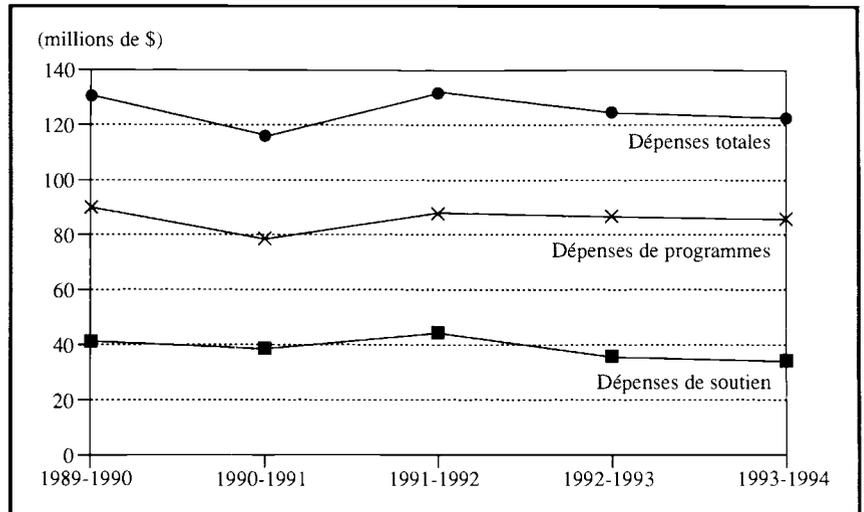


Figure 3. Tendance des dépenses de 1989–1990 (réalisations) à 1993–1994 (budget).

Activités reliées à la recherche

Les activités reliées à la recherche comprennent les services techniques et les activités ayant trait à la diffusion de l'information ou à l'application des résultats de la recherche. Ces activités permettent également de maintenir une bibliothèque spécialisée en recherche pour le développement, qui dessert le milieu canadien du développement et le personnel du CRDI, et de mettre en oeuvre des projets plus restreints à l'appui des grands programmes du CRDI. Les dépenses relatives à cette catégorie se sont élevées à 18,7 millions de dollars en 1992–1993, soit 15,1 % des dépenses totales du Centre comparativement à 15,2 % l'année dernière.

Les dépenses au titre des services techniques comprennent le coût du personnel de programme dont le rôle est d'aider à l'élaboration de nouveaux projets, de suivre les projets de recherche en cours et de fournir une assistance technique aux bénéficiaires. En 1992–1993, les dépenses relatives aux services techniques étaient de 12,0 millions de dollars — une réduction de 2,7 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Cette baisse substantielle (–18,2 %) s'explique principalement par la réduction du personnel de programme dans les bureaux régionaux.

Bureaux régionaux

Les sept bureaux régionaux jouent un rôle important pour accroître l'efficacité du Centre dans le soutien des projets de recherche dans les pays en développement. Ils permettent d'entretenir des liens plus étroits avec les bénéficiaires et de mieux répondre aux besoins du tiers-monde. Ces bureaux sont établis en Afrique du Sud, en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour et en Uruguay. Le coût total de fonctionnement de ces bureaux en 1992–1993 a été de 6 millions de dollars, soit une légère augmentation (1,8 %) par rapport à l'année dernière.

Administration des divisions

Les dépenses d'administration des divisions se sont élevées à 5,3 millions de dollars en 1992–1993, soit le même montant que l'année dernière. Elles ont représenté 4,2 % des dépenses totales du Centre, comparativement à 3,9 % en 1991–1992.

Administration générale

Dans le souci d'atteindre à la pleine efficacité de ses opérations et de respecter ses obligations, le Centre se doit d'assumer toute une gamme de fonctions relatives aux politiques, à la direction, à l'administration et aux services. Ces fonctions sont pleinement assumées par le Conseil des gouverneurs, le Bureau de direction et la Division des finances et de l'administration.

Les dépenses d'administration générale ont atteint 13,4 millions de dollars — une réduction de 2,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 2 compare les dépenses des deux exercices financiers pour chacun des postes budgétaires.

Tableau 2. Dépenses d'administration générale pour l'exercice terminé le 31 mars 1993.

	1993	1992
Traitements et prestations	\$ 7 947 996	\$ 8 752 845
Loyers et services publics	2 128 324	2 047 206
Services professionnels et spéciaux	1 134 808	525 808
Dépenses de bureau et divers	1 011 060	1 156 738
Amortissement	437 147	502 954
Déplacements et déménagements	299 241	256 832
Réunions des gouverneurs	210 735	175 763
Télécommunications	178 320	227 029
Assurances	45 247	64 045
Dépenses de groupes de travail	615	1 011
Total	<u>\$13 393 493</u>	<u>\$13 710 231</u>

Coûts du programme de restructuration

La charge estimative établie l'année dernière pour le programme de restructuration a été sous-évaluée de 0,3 million de dollars — ce qui représente 5,2 % de cette charge. Cette petite différence a été absorbée au cours de l'exercice 1992–1993.

Avoir du Canada

Comme il a déjà été dit, le Centre a pu combler le solde négatif de l'avoir de l'année dernière, soit 1,9 million de dollars. À la fin de l'exercice, l'avoir s'établissait à 64 250 \$.

Années-personnes

En 1992–1993, l'effectif du siège social totalisait 316,46 années-personnes contre 394,90 l'année précédente, soit une réduction de 19,8 %, et 348,25 années-personnes prévues au budget. Les vacances de postes se sont réparties entre les services techniques, l'administration des divisions et l'administration générale. En 1993–1994, on escompte que le nombre d'années-personnes du siège sera de 347,25.

Affectations

Les affectations totales du Centre pour l'exercice visé ont été de 122,1 millions de dollars, en baisse de 8,6 % par rapport à l'exercice précédent. Cette somme comprend 85,2 millions de dollars affectés à de nouveaux projets, soit 69,7 % des affectations totales de l'année. La figure 4 illustre les affectations de programme par région géographique.

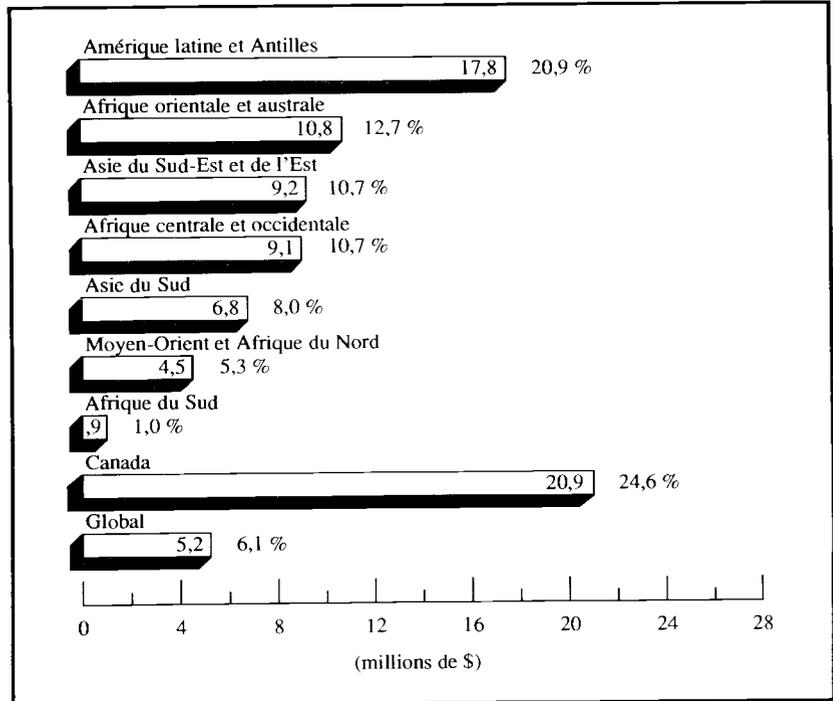


Figure 4. Affectations réelles en 1992-1993 par région.

Responsabilité en matière d'états financiers

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables généralement reconnues qui conviennent dans les circonstances. La direction assume également la responsabilité de toutes les autres informations contenues dans le rapport annuel qui concordent, s'il y a lieu, avec celles qui sont contenues dans les états financiers. Pour bien s'acquitter de cette responsabilité, la direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier et gestionnel qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des informations financières, la protection des biens et l'efficacité d'exécution des activités. Il appartient au département de vérification interne du CRDI de procéder à la révision périodique des mécanismes internes de contrôle et à leur application.

Le Conseil des gouverneurs est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comprend, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Le comité, formé de gouverneurs, se réunit régulièrement avec la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

Le Vérificateur général du Canada fait un examen indépendant des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues et se prononce en la matière. Son examen comprend un contrôle par sondage et l'exécution de méthodes qui l'autorisent à faire état de la justesse de la présentation des états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

Faits saillants financiers (000 \$)

	Budget révisé 1992-1993	Réalisations 1992-1993	Écart en pourcentage de budget	Réalisations 1991-1992	1992-1993 contre 1991-1992 (variation en %)
OPÉRATIONS FINANCIÈRES					
Recettes	\$125 217	\$126 157	0,8	\$123 282	2,3
Subvention du Parlement du Canada	117 710	117 074	-0,5	115 800	1,1
Contrats de recherche	6 000	7 605	26,8	5 537	37,3
Revenus de placement et d'autres sources	1 507	1 478	-1,9	1 945	-24,0
Dépenses	\$123 489	\$124 217	0,6	\$133 727	-7,1
Projets en cours	57 300	57 721	0,7	53 356	8,2
Nouveaux projets*	30 297	30 485	0,6	35 240	-13,5
Services techniques	11 601	12 041	3,8	14 725	-18,2
Administration générale	13 507	13 393	-0,8	13 710	-2,3
Bureaux régionaux	6 122	5 961	-2,6	5 857	1,8
Administration des divisions	4 962	5 257	5,9	5 250	0,1
Programme de restructuration	—	261	—	5 804	-95,5
Coûts recouverts :					
Sur les contrats de recherche	(300)	(313)	4,3	(215)	45,6
Sur les opérations en monnaie étrangère	—	(589)	—	—	—
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	\$ 1 728	\$ 1 940	—	(\$10 445)	—
ACTIVITÉS DE PROGRAMME					
Affectations	\$121 032	\$122 149	0,9	\$133 647	-8,6
Nouveaux projets	84 840	85 236	0,5	88 301	-3,5
Services techniques	11 601	12 041	3,8	14 725	-18,2
Administration générale	13 507	13 393	-0,8	13 710	-2,3
Bureaux régionaux	6 122	5 961	-2,6	5 857	1,8
Administration des divisions	4 962	5 257	5,9	5 250	0,1
Programme de restructuration	—	261	—	5 804	-95,5
Engagements	\$126 421	\$134 117	6,1	\$143 010	-6,2
Projets	90 229	97 204	7,7	97 664	-0,5
Services techniques	11 601	12 041	3,8	14 725	-18,2
Administration générale	13 507	13 393	-0,8	13 710	-2,3
Bureaux régionaux	6 122	5 961	-2,6	5 857	1,8
Administration des divisions	4 962	5 257	5,9	5 250	0,1
Programme de restructuration	—	261	—	5 804	-95,5

* Incluant les contrats de recherche et les projets préliminaires des divisions.

Note : Les chiffres de 1991-1992 ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

Exposé financier quinquennal (000 \$)

	Réalisations 1992-1993	Réalisations 1991-1992	Réalisations 1990-1991	Réalisations 1989-1990	Réalisations 1988-1989
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS					
Recettes	<u>\$126 157</u>	<u>\$123 282</u>	<u>\$122 541</u>	<u>\$121 083</u>	<u>\$121 293</u>
Subvention du Parlement du Canada	117 074	115 800	114 130	108 500	114 200
Contrats de recherche	7 605	5 537	5 133	9 277	4 199
Revenus de placement et d'autres sources	1 478	1 945	3 278	3 306	2 894
Dépenses	<u>\$124 271</u>	<u>\$133 727</u>	<u>\$117 998</u>	<u>\$130 946</u>	<u>\$115 975</u>
Activités de recherche pour le développement*	81 525	82 985	66 925	78 459	67 875
Activités reliées à la recherche	18 721	20 336	24 532	25 257	23 825
Aide opérationnelle à la recherche	11 219	11 107	15 024	16 106	14 388
Administration générale	13 393	13 710	11 517	11 124	9 887
Programme de restructuration	261	5 804	—	—	—
Coûts recouverts :					
Sur les contrats de recherche	(313)	(215)	—	—	—
Sur les opérations en monnaie étrangère	(589)	—	—	—	—
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	<u>\$ 1 940</u>	<u>\$(10 445)</u>	<u>\$ 4 543</u>	<u>\$ (9 863)</u>	<u>\$ 5 318</u>
ACTIVITÉS DE PROGRAMME					
Affectations	<u>\$122 149</u>	<u>\$133 647</u>	<u>\$112 707</u>	<u>\$115 677</u>	<u>\$141 265</u>
Nouveaux projets†	85 236	88 301	72 997	74 685	103 659
Services techniques	12 041	14 725	13 169	13 762	13 330
Administration générale	13 393	13 710	11 517	11 124	9 887
Bureaux régionaux	5 961	5 857	8 048	8 728	7 177
Administration des divisions	5 257	5 250	6 976	7 378	7 212
Programme de restructuration	261	5 804	—	—	—
Engagements	<u>\$134 117</u>	<u>\$143 010</u>	<u>\$109 706</u>	<u>\$145 089</u>	<u>\$126 834</u>
Projets‡	97 204	97 664	69 996	104 097	89 228
Services techniques	12 041	14 725	13 169	13 762	13 330
Administration générale	13 393	13 710	11 517	11 124	9 887
Bureaux régionaux	5 961	5 857	8 048	8 728	7 177
Administration des divisions	5 257	5 250	6 976	7 378	7 212
Programme de restructuration	261	5 804	—	—	—
Engagements en cours	<u>\$104 400</u>	<u>\$105 000</u>	<u>\$105 200</u>	<u>\$116 100</u>	<u>\$104 400</u>

* Incluant les contrats de recherche.

† Incluant les projets préliminaires des divisions.

‡ Excluant les contrats de recherche (projets spéciaux), sauf en 1991-1992 et 1992-1993.

Note : Les chiffres de 1991-1992 ont été repris pour en assurer la cohérence avec ceux de 1992-1993. Ceux des autres années n'ont pas été touchés.

Années-personnes

	1992-1993	
	Budget	Réel
DIVISIONS DE PROGRAMME	209,75	181,43
Environnement et richesses naturelles	28,25	26,08
Sciences de la santé	22,25	15,88
Sciences sociales	21,50	15,61
Sciences et système d'information	17,50	17,31
Personnel lié aux projets	15,00	13,75
Initiatives et affaires institutionnelles	18,75	16,12
Personnel lié aux projets	41,00	37,57
Bureaux régionaux	45,50	39,11
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	138,50	132,03
Bureau du président	7,00	7,00
Bureau du secrétaire et conseiller juridique	7,00	5,97
Vérification interne	5,00	5,00
Bureau du directeur général, finance et administration	3,50	4,08
Sections de services des programmes	34,00	29,99
Département de l'administration	27,50	25,96
Services d'information de la gestion	13,75	13,30
Bureau du trésorier	26,75	25,31
Bureau des ressources humaines	14,00	15,42
DÉTACHEMENTS/CONGÉS SABBATIQUES/ CONGÉS D'ÉTUDE	—	3,00
TOTAL : PERSONNEL EMBAUCHÉ, SIÈGE	348,25	316,46



AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre de recherches pour le
développement international
et au
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 1993 et les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, en accord avec les Normes de vérification internationales. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Centre au 31 mars 1993 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, en accord avec les Normes comptables internationales.

Pour le vérificateur général du Canada

D. Larry Meyers, FCA,
sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 17 juin 1993



États financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 1993

Bilan
au 31 mars 1993

	1993	1992
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et dépôts à court terme (note 3)	\$10 211 143	\$12 867 402
Débiteurs	834 464	903 988
Frais payés d'avance	1 370 691	1 015 538
	12 416 298	14 786 928
Dépôts recouvrables	137 002	153 960
Immobilisations (note 4)	5 274 840	4 097 388
Fondations (note 5)	229 119	214 538
Total de l'actif	\$18 057 259	\$19 252 814
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	\$13 031 522	\$16 535 315
Fonds pour les contrats de recherche (note 7)	747 812	520 651
	13 779 334	17 055 966
Indemnités de cessation d'emploi courues	2 587 389	2 156 193
Loyer reporté — Siège social	1 397 167	1 702 084
Fondations (note 5)	229 119	214 538
Total du passif	17 993 009	21 128 781
AVOIR	64 250	(1 875 967)
Total du passif et de l'avoir	\$18 057 259	\$19 252 814

Approuvé:

le Président

le Trésorier

**État des résultats
pour l'exercice terminé
le 31 mars 1993**

	1993	1992
DÉPENSES		
Recherche pour le développement		
Subventions de projets	\$ 67 462 344	\$ 70 975 478
Projets du Centre	6 457 373	6 471 791
Contrats de recherche (note 7)	<u>7 605 158</u>	<u>5 537 197</u>
	81 524 875	82 984 466
Activités reliées à la recherche		
Soutien technique	12 041 353	14 725 212
Diffusion de l'information	4 824 323	3 824 605
Bibliothèque spécialisée en recherche pour le développement	<u>1 855 433</u>	<u>1 786 650</u>
	18 721 109	20 336 467
Soutien à la recherche opérationnelle		
Bureaux régionaux	5 960 872	5 857 222
Gestion des divisions	<u>5 257 577</u>	<u>5 249 775</u>
	11 218 449	11 106 997
Total des dépenses de recherche et de soutien	111 464 433	114 427 930
Dépenses d'administration générale	13 393 493	13 710 231
Dépenses du programme de restructuration (note 8)	261 095	5 803 722
Coûts recouverts		
Contrats de recherche	(312 574)	(214 796)
Opérations en monnaie étrangère (note 12)	<u>(589 009)</u>	<u>—</u>
	124 217 438	133 727 087
RECETTES		
Subvention du Parlement du Canada	117 074 000	115 800 000
Intérêts sur placements et autres revenus	1 478 497	1 945 098
Contrats de recherche (note 7)	<u>7 605 158</u>	<u>5 537 197</u>
	126 157 655	123 282 295
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES RECETTES)	\$ 1 940 217	\$(10 444 792)

**État de l'avoir pour
l'exercice terminé
le 31 mars 1993**

	1993	1992
Solde au début de l'exercice	\$(1 875 967)	\$ 8 568 825
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes)	<u>1 940 217</u>	<u>(10 444 792)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 64 250</u>	<u>\$(1 875 967)</u>

**État de l'évolution de la
situation financière pour
l'exercice terminé
le 31 mars 1993**

	1993	1992
Activités de fonctionnement		
Encaisse provenant du (absorbée par le) fonctionnement		
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes)	\$1 940 217	\$(10 444 792)
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	1 246 199	1 374 507
Provision pour le programme de restructuration	261 095	5 466 731
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	242 147	(578 501)
Perte lors de l'aliénation d'immobilisations	14 779	14 019
Amortissement du loyer reporté	<u>(304 917)</u>	<u>(304 917)</u>
	<u>3 399 520</u>	<u>(4 472 953)</u>
Variations de l'actif et du passif de fonctionnement hors caisse		
Débiteurs	69 524	505 182
Frais payés d'avance	(355 153)	(133 521)
Dépôts recouvrables	16 958	22 016
Créditeurs et charges à payer	(3 359 296)	842 757
Paiement d'indemnités de cessation d'emploi	(216 543)	(206 626)
Fonds pour les contrats de recherche	<u>227 161</u>	<u>(129 530)</u>
	<u>(3 617 349)</u>	<u>900 278</u>
Encaisse absorbée par le fonctionnement	<u>(217 829)</u>	<u>(3 572 675)</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(2 525 466)	(492 772)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	<u>87 036</u>	<u>38 535</u>
Encaisse absorbée par les activités d'investissement	<u>(2 438 430)</u>	<u>(454 237)</u>
Diminution de l'encaisse	<u>(2 656 259)</u>	<u>(4 026 912)</u>
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	<u>12 867 402</u>	<u>16 894 314</u>
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	<u>\$10 211 143</u>	<u>\$12 867 402</u>



Notes afférentes aux états financiers du 31 mars 1993

1. Pouvoirs et objets

Le Centre de recherches pour le développement international est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la Loi sur le Centre de recherches pour le développement international. La subvention annuelle accordée par le Parlement du Canada provient du crédit 60 du ministère des Affaires extérieures pour les exercices terminés les 31 mars 1993 et 1992.

Le Centre a pour objets d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions.

Le 12 juin 1992, le gouvernement du Canada a annoncé que le mandat du Centre serait élargi de telle sorte que ce dernier puisse se consacrer plus spécifiquement à l'environnement et à d'autres questions connexes. Le Premier ministre du Canada a invité le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à proposer, au nom des agences de l'ONU, les noms des 10 membres non canadiens du Conseil, ce qui donnera un caractère plus international au Centre et créera un nouveau partenariat entre le Canada et les Nations Unies.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, en accord avec les Normes comptables internationales, et traduisent les principales conventions suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties sur la durée estimative d'utilisation. Les améliorations locatives sont amorties selon la durée des contrats de location respectifs. Les méthodes comptables et les taux annuels prévus pour l'amortissement des immobilisations sont les suivants :

	Méthode	Taux (%)
Matériel informatique	Linéaire	20
Améliorations locatives	Linéaire	5-50
Ameublement et matériel de bureau	Solde dégressif	20
Véhicules	Solde dégressif	30
Réseau téléphonique	Linéaire	20

Comptabilisation des recettes

Les subventions du Parlement sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les recettes tirées des contrats de recherche sont comptabilisées lorsque les dépenses afférentes sont engagées. L'excédent des fonds reçus pour les contrats de recherche sur les dépenses est inclus dans le passif à court terme.

Indemnités de cessation d'emploi courues

Les employés bénéficient de certaines indemnités de cessation d'emploi calculées selon le salaire au moment de la cessation et selon les conditions d'emploi. Le passif résultant de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les montants s'accumulent au crédit de l'employé.

Loyer reporté

Les gratuités ou autres avantages reliés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

Charges de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. L'employé et le Centre sont tenus de cotiser au Régime. Les cotisations représentent la totalité de la responsabilité du Centre et elles sont comptabilisées sur une base courante.

En vertu des mesures législatives actuellement en vigueur, le Centre n'est pas tenu de cotiser en ce qui concerne les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la Fonction publique.

Impôts sur le revenu

Le Centre n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Conversion des devises

La conversion des devises en dollars canadiens se fait selon un taux de change moyen qui avoisine le taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaires sont rajustés selon le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains et les pertes réalisés lors des opérations de change sont imputés aux résultats de l'exercice courant.

3. Encaisse et dépôts à court terme

	<u>1993</u>	<u>1992</u>
Encaisse	\$ (305 890)	\$ (458 624)
Dépôts à court terme		
Banques canadiennes	7 349 141	10 345 136
Gouvernements fédéral et provinciaux	2 072 028	1 491 240
Sociétés commerciales	<u>1 095 864</u>	<u>1 489 650</u>
	<u>\$10 211 143</u>	<u>\$12 867 402</u>

4. Immobilisations

	1993		1992	
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Matériel informatique	\$ 6 776 482	\$3 822 202	\$2 954 280	\$2 319 444
Ameublement et matériel de bureau	1 904 755	1 216 756	687 999	640 544
Améliorations locatives	1 605 557	637 074	968 483	665 046
Véhicules	1 057 840	538 561	519 279	321 976
Réseau téléphonique	968 259	823 460	144 799	150 378
	\$12 312 893	\$7 038 053	\$5 274 840	\$4 097 388

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 1993 s'est établi à \$1 246 199 (en 1992, \$1 374 507).

5. Fondations

En 1987, la succession du regretté John Bene a créé une fondation destinée à l'octroi de bourses d'études supérieures en foresterie sociale. Durant la même année, un ancien gouverneur du Centre a établi une fondation pour la recherche appliquée ou consacrée à remplir une mission particulière. En 1990, le Centre a reçu une contribution provenant de la V^e Conférence internationale sur le SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise). Cette somme a été versée dans un fonds pour la recherche sur cette maladie dans le tiers-monde.

	1993	1992
Solde au début de l'exercice	\$214 538	\$293 041
Intérêts créditeurs	13 965	23 890
Dépenses	(616)	(102 393)
Solde à la fin de l'exercice	\$229 119	\$214 538
John Bene	\$159 554	\$159 945
Gouverneur	22 043	20 862
SIDA	47 521	33 731
Total des fondations	\$229 119	\$214 538

6. Crédoiteurs et charges à payer

	1993	1992
Charges à payer — projets	\$ 6 529 098	\$ 5 694 784
Prestations de congés annuels et autres congés	1 595 227	1 510 613
Autres	3 533 242	2 987 786
Programme de restructuration	904 146	5 466 731
Indemnités de cessation d'emploi	469 809	875 401
	\$13 031 522	\$16 535 315

7. Contrats de recherche

Les contrats de recherche se rapportent à la recherche exécutée ou gérée par le Centre au nom d'autres organismes. La recherche est financée par des organismes internationaux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres agences gouvernementales fédérales.

Les dépenses des contrats de recherche s'élèvent à \$7 605 158 (en 1992, \$5 537 197) et comprennent \$5 388 958 (en 1992, \$3 993 333) déboursés au nom de l'ACDI. De plus, le Centre a reçu de l'ACDI \$261 241 (en 1992, \$214 796) à titre de frais d'administration.

Les éléments de passif à court terme afférents aux contrats de recherche s'élèvent à \$747 812 (en 1992, \$520 651) et englobent \$58 323 (en 1992, \$124 783) destinés à des activités de lutte contre le SIDA.

8. Dépenses du programme de restructuration

Durant l'exercice 1991–1992, le Conseil des gouverneurs a approuvé la «Stratégie du CRDI 1991» qui prônait des mesures visant à restructurer les programmes du Centre ainsi que le fonctionnement du siège social et des bureaux régionaux. Une réduction d'effectif de près de 20 % a été décidée en conséquence et mise en oeuvre au cours des exercices 1991–1992 et 1992–1993.

Les dépenses liées à la restructuration comprennent des estimations pour les paiements consentis aux employés en conformité avec le programme spécial d'indemnités et pour d'autres coûts.

	<u>1993</u>	<u>1992</u>
Programme spécial d'indemnités de départ	\$261 095	\$5 407 362
Aide aux employés et frais de services professionnels	—	317 206
Administration de programme	—	79 154
	<u>\$261 095</u>	<u>\$5 803 722</u>

9. Contrats de location-fonctionnement

Le Centre a conclu différents contrats de location pour loger son personnel dans divers pays et pour loger ses bureaux et les équiper tant au Canada qu'à l'étranger. En vertu desdits contrats, les engagements annuels minimums du Centre sont les suivants :

Exercice se terminant le 31 mars

1994	\$ 5 865 074
1995	5 451 308
1996	5 028 922
1997	5 075 371
1998	3 153 408
1999–2000	<u>303 338</u>
	<u>\$24 877 421</u>

10. Engagements contractuels — Subventions de projets et élaboration de projets

Le Centre s'est engagé à verser des subventions totalisant environ 104,4 millions de dollars au cours des quatre prochains exercices, à la condition que le Parlement du Canada ou des donateurs externes mettent les fonds nécessaires à sa disposition et que les bénéficiaires se conforment aux modalités de subvention des projets. Le Centre a également offert de façon officielle des subventions à des bénéficiaires susceptibles de les recevoir, pour un montant total de 32,2 millions de dollars; il attend l'acceptation de ces offres.

11. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait état ailleurs dans ces états financiers, le Centre a des liens, en matière de propriété commune, avec tous les ministères, agences et sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. Le Centre conclut des opérations avec ces derniers dans le cours normal de ses activités.

12. Coûts recouverts sur les opérations conclues en monnaie étrangère

Le Centre a conclu des opérations en monnaie étrangère au moyen de mécanismes comme les dividendes non convertibles et les titres en devises approuvés par le gouvernement hôte, pour obtenir un meilleur taux de change sur les fonds transférés au Kenya pour y réaliser des activités. Les revenus ainsi réalisés en excédent du cours officiel sont déclarés comme un recouvrement des coûts au lieu d'une réduction des dépenses. Cela autorise une meilleure comparaison avec les dépenses de l'exercice précédent, car de telles possibilités ne seront sans doute que de courte durée.

13. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.



Bourses

Bourses accordées à des chercheurs canadiens

Le CRDI encourage les Canadiens à participer à la solution des problèmes de développement qui affectent les pays du Sud en accordant les bourses Jeunes chercheurs canadiens qui permettent chaque année à des diplômés universitaires ou à des jeunes professionnels de compléter des travaux de recherche dans un pays en développement pendant une année.

Bourses accordées à des jeunes chercheurs canadiens

Barimah, Kofi Bobi (Canada, Université Wilfrid-Laurier)

Recherches sur le terrain pour une thèse intitulée «*An outcome and process evaluation of the program of action to mitigate the social cost of adjustment (PAMSCAD)*» en vue d'obtenir une maîtrise en psychologie; Department of Mass Education and Community Development, Sunyani Traditional Council, Sunyani, Ghana

Blacklock, Cathy (Canada, Université Carleton)

Recherche sur la participation des femmes en politique dans le contexte de la démocratisation en vue d'obtenir un doctorat en sciences politiques; Centro de Investigaciones Regionales de Mesoamerica, Cobán, Guatemala

Boisvert, Richard (Canada, Université de Montréal)

Recherche sur le modèle de développement guyanais et ses impacts sur le mode de vie traditionnel amérindien au Guyana en vue d'obtenir un doctorat en anthropologie; Institute of Development Studies, University of Guyana, Georgetown, Guyana

Boulianne, Manon (Canada, Université Laval)

Recherche sur les politiques de développement économique et urbain, les effets socio-économiques de l'expansion urbaine sur les maisonnées paysannes et les réponses collectives dans une ville côtière du Mexique en vue d'obtenir un doctorat; Centro de la Vivienda y Estudios Urbanos, Tampico, Mexique

Boyle, Carol A. (Canada, Université McMaster)

Recherche sur un système expert pour la gestion des déchets industriels destiné aux écosystèmes des Antilles en vue d'obtenir un doctorat en génie civil; Caribbean Environmental Health Institute, Castries, Sainte-Lucie

Cockerton, Camilla (Canada, Université Queen's)

Recherche sur les aspects géographiques de la migration des femmes du Botswana vers l'Afrique du Sud à l'époque coloniale et postcoloniale en vue d'obtenir un doctorat en géographie; Department of Environmental Studies, University of Botswana, Gaborone, Botswana

De Plaen, Renaud (Canada, Université de Montréal)

Recherche sur l'étude régionale des savoirs et des pratiques relatifs à la consommation de bois de chauffage en milieu rural et urbain en vue

d'obtenir une maîtrise en géographie; Groupe Action Nord-Sud, Bamako, Mali

Duquette-Ahado, Thérèse (Canada, Université Laval)

Recherche sur les pratiques d'évaluation informelles des enseignantes et enseignants et le rendement scolaire des jeunes en vue d'obtenir un doctorat en administration et politiques; Université du Bénin, Cotonou, Bénin

Dwidevi, Archana (Canada, Université de Guelph)

Recherches sur le terrain en Inde sur les effets qu'a la participation communautaire sur les programmes de santé en vue d'une maîtrise en aménagement et développement en milieu rural; Indian Institute of Health Management and Research, Rajasthan, Inde

Elkhafif, Mahmoud A.T. (Canada, Université York)

Recherche sur un modèle macro-économique intégré de l'économie égyptienne en vue d'obtenir un doctorat en économie; Faculté d'économie et de sciences politiques, Université du Caire, Le Caire, Égypte

Fortier, François (Canada, Université York)

Recherche sur les télécommunications et l'établissement de réseaux démocratiques à l'ère de la mondialisation en vue d'obtenir un doctorat en sciences politiques; Instituto Brasileiro de Análises Sociais Economicas, Rio de Janeiro, Brésil

Gombay, Christopher (Canada, Université de Toronto)

Recherche pour une thèse intitulée «*Eating cities, speaking power: a comparative study of Kampala and Quito*» en vue d'obtenir un doctorat en sciences politiques; Institute of Social Research, Makerere University, Kampala, Ouganda; et Centro de Investigaciones CIUDAD, Quito, Équateur

Hallet, Rebecca (Canada, Université Simon Fraser)

Recherche visant à déterminer et exploiter les écomones de trois espèces de ravageurs de la noix de coco, dans le cadre d'une stratégie de lutte intégrée contre les ravageurs, en vue d'obtenir un doctorat en écologie chimique tropicale et lutte contre les ravageurs; Eastern Indonesia University Development Project, Institut Pertanian Bogor, Bogor, Indonésie; Coconut Research Centre, Pakuwon, Java-Ouest, Indonésie; Philippine Coconut Authority, Davao City, Philippines; et Palm Oil Research Institute, Selangor, Malaysia

Larkin, Sherrie (Canada, Université McMaster)

Recherches sur le terrain pour une thèse intitulée «*Working on the contract: international seasonal farm labour from Saint Lucia to Ontario*» en vue d'obtenir un doctorat en anthropologie; ministère de l'Éducation, de la Culture et du Travail, Castries, Sainte-Lucie

Lessard, Lucie (Canada, Université de Sherbrooke)

Recherche sur un programme de protection des femmes contre les MTS et le VIH en vue d'obtenir une maîtrise en administration des affaires; Universidade Federal do Rio Grande do Sul, Brésil

Lin, G. Chunsheng (Canada, Université de la Colombie-Britannique)

Recherche sur la restructuration économique et la transformation spatiale dans le delta de la rivière des Perles en vue d'obtenir un doctorat en géographie; Chinese University of Hong Kong; Beijing Normal University,

Beijing, et Zhongshan University, Guangzhou, République populaire de Chine

MacKenzie, Alexander (Canada, Université de Guelph)

Recherches sur le terrain en ce qui concerne l'application de l'évaluation rapide en milieu rural pour la gestion des bassins versants à Sulawesi Utara, en Indonésie, en vue d'obtenir une maîtrise en aménagement rural et développement international; Universitas Hasanuddin, Ujungpandang, Indonésie

Mason, John J. (Canada, Université de Guelph)

Recherches sur le terrain au Ghana sur la participation communautaire locale à la gestion de la conservation en vue d'obtenir une maîtrise en sciences; Department of Game and Wildlife, Government of Ghana, et Institute of Renewable Natural Resources, University of Science and Technology, Kumasi, Ghana

Morin, Suzanne (Canada, Université de Sherbrooke)

Recherche sur la planification et la gestion agricoles à l'aide d'un système d'information géographique en vue d'obtenir une maîtrise en géographie; Institut national de recherche en santé publique, Bamako, Mali

Motsisi, Dodo Thandiwe (Canada, Université du Manitoba)

Recherche pour une thèse intitulée *«Impact of refugee-aid on refugee vulnerable groups: a socioeconomic and demographic study of Tongogaro, Mazowe and Nyangombe Camps in Zimbabwe»* en vue d'obtenir un doctorat en étude des migrations; School of Social Work, University of Zimbabwe, Harare, Zimbabwe

O'Manique, Colleen (Canada, Université York)

Recherche sur le développement, les sexes et le SIDA (syndrome d'immuno-déficience acquise) en Afrique et sur l'économie politique de l'épidémie ougandaise en vue d'obtenir un diplôme en sciences politiques; Institute for Social Research, Makerere University, Kampala, Ouganda

Nadal, Marie-Nadal (Canada, Université de Montréal)

Recherche sur les femmes en milieu rural et le développement : étude des rapports sociaux et des rapports de sexe à la suite de la mise en place de coopératives de femmes, en vue d'obtenir un doctorat en anthropologie; Unidad de Ciencias Sociales, Universidad Autónoma de Yucatán et Centro de Investigaciones Regionales «Hideyo Noguchi», Yucatán, Mexique

Rowbotham, David (Canada, Université de Waterloo)

Recherche pour une thèse intitulée *«Monitoring and mapping of land-use hazards in Phewa Tal Watershed, Nepal, using a geographic information system»*, en vue d'obtenir un doctorat en géographie; Ministry of Soil Conservation and Watershed Management, Katmandou, Népal

Rodney, Patricia (Canada, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario)

Recherche sur le système de soins de santé des Antilles et ses répercussions sur la santé des femmes en vue d'obtenir un diplôme en sociologie de l'éducation; University of the West Indies, Cave Hill, Barbade

Schulz, Linda (Canada, Université de l'Alberta)

Recherches sur le terrain au Népal pour une thèse intitulée *«Nepalese women teachers and teacher trainees speak: contemporary life stories and educational reform in Nepal (1971 to present)»* en vue d'obtenir un

doctorat en éducation internationale; Research Centre for Educational Innovation and Development, Tribhuvan University, Katmandou, Népal

Simard, Gisèle (Canada, Université Laval)

Recherche sur la rationalité culturelle des femmes africaines petites entrepreneures en milieu urbain en vue d'obtenir un doctorat en anthropologie; Organisation canadienne pour la solidarité et le développement, Montréal, QC; et ministère des Affaires sociales et de la Condition féminine, Yaoundé, Cameroun

Venema, Henry (Canada, Université d'Ottawa)

Recherche sur un modèle de planification de l'aménagement du bassin du fleuve Sénégal en vue d'obtenir une maîtrise en génie (ressources en eau); Environnement et développement du Tiers-Monde et Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, Dakar, Sénégal

Wang, Yaolin (Canada, Université de la Colombie-Britannique)

Recherche pour une thèse intitulée *«Transformation of spatial economy: the Shen-yang Dalian mega-urban region, China»*, en vue d'obtenir un doctorat en géographie; Beijing University, Planning Commission of Liaoning Province; Chinese Academy of Sciences et Beijing Normal University, Changchun, Jilin, République populaire de Chine

Bourse Gemini

Urlocker, Michael (Canada)

Stage au Service de nouvelles Gemini, à Londres, qui comportera des affectations et des travaux de recherche en Inde

Bourses John G. Bene

Hambly, Helen (Canada)

Recherche pour une thèse intitulée *«Rural development forestry»* en vue d'obtenir un doctorat en études de l'environnement; Université York, Toronto, ON, Canada

Mullins, Michael (Canada)

Recherche pour une thèse intitulée *«Comparative study of commercial forest exploitation in rural Papua New Guinea»* en vue d'obtenir une maîtrise en géographie; Université de Victoria, Victoria, BC, Canada

Bourse Péricoop Multimedia

Bellemare, Michel (Canada, Radio-Canada)

Entreprendre un stage à l'Agence Péricoop Multimedia, France, avec une mission en Afrique

Bourses accordées à des chercheurs du Sud

Le CRDI aide à la formation des scientifiques des pays en développement. L'accent est mis sur la formation professionnelle de façon à aider les chercheurs à réaliser des travaux de qualité et à faire profiter leurs institutions d'un personnel hautement qualifié.

Le CRDI offre divers programmes de formation pour répondre aux besoins de la communauté de recherche autochtone. Il choisit des candidats dans les projets et les réseaux de recherche qu'il subventionne, candidats qui peuvent recevoir une formation spécialisée à court terme ou une formation

menant à l'obtention d'un diplôme supérieur ou participer à des échanges de stagiaires entre institutions.

Bourses accordées dans le cadre de programmes

Bunyi, Grace (Kenya)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en éducation; Université de Toronto, Toronto, ON, Canada

Da Sylva, Arthur (Sénégal)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en sciences en pathologie des semences; Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Diouf, Mame Nahé (Sénégal)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en médecine vétérinaire (anatomie et physiologie); Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, Saint-Hyacinthe, QC, Canada

Kahoun, Joseph (Burkina Faso)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en communications; Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Kintu, Flora Mando M. (Botswana)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en vulgarisation agricole; University of Reading, Reading, Berkshire, R-U

Madakadze, Rufaro M. (Zimbabwe)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en agriculture; Université de Guelph, Guelph, ON, Canada

Mamani, Augustin (Bolivie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en administration scolaire; University of New Mexico, Albuquerque, NM, É-U

Mshana, Eileen J. (Tanzanie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en éducation sanitaire; Centre for International Studies in Education, University of Bristol, Bristol, R-U

Ouedraogo, Christine (Burkina Faso)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat «Fondements éducation»; Université de Montréal, Montréal, QC, Canada

Université de l'Alberta (Canada)

Permettre à quatre étudiants népalais du Centre for International Education and Development d'exécuter des recherches sur le terrain au Népal en vue de l'obtention de leur doctorat; Faculté de l'éducation, Université de l'Alberta, Edmonton, AB, Canada

Bourses accordées dans le cadre de projets

Abekoe, Mark (Ghana)

Poursuivre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en pédologie; Département de pédologie, Université de la Saskatchewan, Saskatoon, SK, Canada

Alemaw, Getinet (Éthiopie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en phytotechnie; Université de la Saskatchewan, Saskatoon, SK, Canada

Ambali, Aggrey (Malawi)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en biologie; Réseau de conchyliculture, Département de biologie, Université Dalhousie, Halifax, NS, Canada

Bado, Vincent B. (Burkina Faso)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en science des sols; Département des sols, Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Bazaara, Patrick Nyangabyaki (Ouganda)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en sciences politiques; Département d'études politiques, Université Queen's, Kingston, ON, Canada

Boitumelo, Wame (Botswana)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en élevage de la volaille; Université de Guelph, Guelph, ON, Canada

Bekele, Tadesse (Éthiopie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en élevage de la volaille; Université de Guelph, Guelph, ON, Canada

Cai, Mantang (Chine)

Entreprendre des études en foresterie menant à une maîtrise en sciences; Department of Plant Sciences, University of Oxford, Oxford, R-U

Diallo, Oumar (Guinée)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en géologie; Département de géologie, Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Dieng, Meissa (Sénégal)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information; École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal, Montréal, QC, Canada

Darboux-Afouda, Rachelle (Bénin)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en géophysique; Département de géologie, Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Gamba, Paul O. (Kenya)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en économie agricole; Département d'économie et de gestion agricoles, Université du Manitoba, Winnipeg, MB, Canada

Gekonde, Haron Ogega (Kenya)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en génie métallurgique; Département d'ingénierie et de science des matériaux, Université McMaster, Hamilton, ON, Canada

Kebede, Gizaw (Éthiopie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en élevage de la volaille; Université de Guelph, Guelph, ON, Canada

Mushingwe, Benedict (Tanzanie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en génie minier; Département de génie minier, Université Queen's, Kingston, ON, Canada

Ouedraogo, Jérémy (Burkina Faso)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en botanique; Université Laval, Sainte-Foy, QC, Canada

Rungnapar, Vongvijitra (Thaïlande)

Entreprendre des études menant à un doctorat en biologie; Département de biologie, Université de Victoria, Victoria, BC, Canada

Sylla, Morciré (Guinée)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en géologie; Département de géologie, Université d'Ottawa, Ottawa, ON, Canada

Bourses liées à un établissement d'enseignement

Chiwaura, Yotam M. (Zambie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en gestion de bibliothèque et de l'information; Department of Library and Information Studies, Loughborough University of Technology, Loughborough, Leicestershire, R-U

Kamte, Bernard (Cameroun)

Effectuer un stage de perfectionnement et faire des recherches en géométrie différentielle; Département de mathématiques, Université de Toronto, Toronto, ON, Canada

Ndalichako, Joyce L. (Tanzanie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à un doctorat en éducation; Département de psychologie de l'éducation, Université de l'Alberta, Edmonton, AB, Canada

Nyirenda, Hieronimo (Tanzanie)

Entreprendre des études de cycle supérieur menant à une maîtrise en gestion de l'information; Department of Archive Studies, University of London, Londres, R-U